APEPSUP

Connexion vers le succès

Diplôme de Comptabilité et Gestion

Code RNCP : 40999

Organisme certificateur : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2026

Diplôme de Comptabilité et Gestion (DCG) – RNCP 40999

Prérequis : Ce programme s'adresse aux bacheliers, aux titulaires d'un D.A.E.U (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires) ou d'un B.P (Brevet Professionnel), à toute personne ayant au moins un titre de niveau IV ainsi qu'aux titulaires d'un BTS Comptabilité et Gestion ou un titre ou diplôme homologué niveau I, II, III ou IV figurant sur l'arrêté du 17 juin 1980 modifié.

Objectifs de la Formation : Le Diplôme de Comptabilité et Gestion a pour mission de former des professionnels de la comptabilité, des professionnels des métiers du chiffre capables d'interpréter et d'exploiter des informations financières à des fins de gestion interne ou de satisfaction aux obligations légales et réglementaires. Constituant le premier niveau de la pyramide des diplômes comptables supérieurs, le DCG a pour vocation de sanctionner un niveau de connaissances et de compétences générales, mais aussi spécialisées, nécessaire à la réalisation de missions dans le domaine de la gestion et de la comptabilité pour un collaborateur tant au sein d'un cabinet d'expertise comptable que dans un service de gestion d'une organisation. Il atteste l'acquisition d'un socle de connaissances nécessaires pour la formation à l'expertise-comptable. Les titulaires du DCG savent analyser et interpréter les opérations courantes et les enregistrer dans le système d'information comptable. Ils sont capables de produire les états financiers de petites structures, ainsi que les déclarations fiscales et sociales correspondantes, de produire les informations utiles à la gestion, de prendre ou de conseiller des décisions financières, par exemple, en matière de trésorerie, d'investissement ou de crédit clients.

Les compétences visées comprennent notamment :

- Analyse des actes juridiques courants en lien avec l'activité d'une organisation
- Analyse juridique du cadre sociétaire d'une activité économique
- Suivi de dossiers clients en matière de droit social
- Accompagnement en matière fiscale d'un client
- Tenue de la comptabilité courante d'une organisation en vue de de l'établissement des documents de synthèse
- Analyse des choix de comptabilisation des éléments d'actifs et de passif
- Conception des outils nécessaires au suivi de l'activité en vue d'améliorer sa performance
- Conduite de l'analyse financière d'une activité économique
- Organisation de la structure et du traitement de l'information au sein d'une organisation

Moyens Pédagogiques :

- Session d'enseignement en présentiel
- Cas d'entreprises et mises en situation
- Travaux de groupe, activités de recherche et visites entreprises
- Projets collectifs
- Ateliers de développement personnel
- Ateliers digitaux
- Coaching (examens blancs pour les écrits ainsi que pour les oraux)
- Entretiens de progrès et séances de régulation de groupe
- Mise à disposition de plateformes et ressources pédagogiques en ligne
- Accompagnement par un Responsable Formation dédié au sein de l'Etablissement et d'un tuteur / maître d'apprentissage en entreprise
- Questionnaire d'évaluation de l'approche pédagogique et questionnaire de satisfaction apprenant en fin de parcours

Modalités d'évaluation en vue d'obtenir la certification visée

- Contrôle continu + évaluation finale pour chaque module d'enseignement (écrits / restitutions orales / travaux de recherche en groupe ou individuels)
- Cas de synthèse ou projets
- Dossier de projet professionnel avec soutenance orale

Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)
Grade_Licence

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Analyse des actes juridiques courants en lien avec l'activité d'une organisation
- Analyse juridique du cadre sociétaire d'une activité économique
- Suivi de dossiers clients en matière de droit social
- Accompagnement en matière fiscale d'un client
- Tenue de la comptabilité courante d'une organisation en vue de de l'établissement des documents de synthèse
- Analyse des choix de comptabilisation des éléments d'actifs et de passif
- Conception des outils nécessaires au suivi de l'activité en vue d'améliorer sa performance
- Conduite de l'analyse financière d'une activité économique
- Organisation de la structure et du traitement de l'information au sein d'une organisation

2. Référentiel de compétences

- Informer sur les différentes règles juridiques applicables à l'organisation
- Accompagner l'organisation en matière de règlement des conflits
- Identifier le statut des parties d'un acte juridique
- Analyser la capacité d'une personne à accomplir un acte juridique
- Analyser le patrimoine d'une personne juridique
- Analyser les conséquences du droit de propriété en matière d'activité économique
- Qualifier un acte juridique
- Analyser la validité d'un contrat
- Analyser les caractéristiques essentielles d'un contrat
- Proposer des sanctions adaptées en cas d'inexécution d'un contrat
- Identifier le (ou les) régime(s) de responsabilité applicable à une situation donnée
- Identifier les actions en responsabilité possible dans une situation donnée
- Etablir les moyens de preuve
- Chercher une forme adaptée à la situation patrimoniale de l'entrepreneur
- Analyser les conséquences d'un acte pris par une société en formation
- Identifier les différents éléments constitutifs d'un contrat de société
- Analyser les droits et obligations des différents organes d'une société, selon le statut sociétaire adopté
- Analyser les opérations de contrôle au sein d'une société
- Analyser les opération d'augmentation et de réduction de capital au sein d'une société
- Déterminer les conséquences de l'exercice d'une activité économique par une association ou par une société coopérative
- Identifier l'utilité des autres types de groupements dans certaines situations
- Caractériser la notion de cessation de paiement
- Identifier la procédure adéquate en cas de difficultés financières
- Caractériser une relation de travail salarié
- Identifier les sources de droit applicables à une relation de travail
- Déterminer la juridiction compétence à l'occasion d'un litige du travail
- Choisir le type de contrat de travail adapté à une situation donnée
- Analyser la validité d'un contrat de travail
- Analyser les droits et obligations de l'employeur et du salarié pour accompagner l'employeur dans l'exercice de son pouvoir de direction.
- Analyser un bulletin de salaire au regard des règles de droit

- Conseiller l'employeur en matière de mise en œuvre des règles relatives à la protection de la santé des salariés
- Déterminer le mode de rupture d'un contrat de travail dans une situation donnée
- Analyser les conséquences juridiques d'une rupture du contrat de travail
- Vérifier les conditions de validité d'un accord ou d'une convention aux différents niveaux de la négociation
- Analyser les conséquences d'un conflit collectif
- Appliquer la réglementation de la protection sociale dans une situation donnée
- Identifier les règles fiscales applicables à une situation donnée
- Déterminer la composition d'un foyer fiscal
- Déterminer le revenu imposable
- Élaborer la déclaration d'impôts
- Déterminer et justifier le calcul des prélèvements sociaux, déductibles et non déductibles, à partir d'une documentation fiscale
- Expliquer les modalités de déclaration et de paiement
- Déterminer le résultat fiscal d'une entreprise individuelle relevant des BIC
- Justifier la quote-part du résultat fiscal imposable ou déductible au niveau de chaque associé d'une société de personnes non soumise à l'IS
- Proposer des conseils et recommandations en matière fiscale pour les sociétés relevant de l'impôt sur les sociétés
- Repérer les différentes dispositions de faveur à partir d'une documentation fiscale et en déterminer l'impact
- Déterminer le montant de la taxe sur a valeur ajoutée due ou du crédit de taxe sur la valeur ajoutée
- Déterminer et justifier l'assiette de calcul des taxes assises sur les salaires
- Déterminer et justifier le calcul de l'imposition sur le patrimoine
- Comptabiliser les opérations courantes réalisées avec les tiers
- Comptabiliser les opérations courantes d'investissement et de placement
- Comptabiliser les opérations courantes liées aux cessions d'immobilisations et de valeurs mobilières de placement
- Comptabiliser les opérations courantes de financement
- Opérer les régularisations liées aux opérations d'inventaire
- Déterminer le résultat comptable
- Établir les documents de synthèse conformément aux dispositions du PCG
- Élaborer les principaux tableaux de l'annexe
- Expliquer les obligations légales relatives à l'établissement, la conservation et la transmission des fichiers informatisés obligatoires
- Identifier et analyser les impacts actuels de la dématérialisation et de la numérisation sur l'organisation comptable et l'évolution des pratiques comptables
- Évaluer et comptabiliser les opérations portant sur les immobilisations corporelles et incorporelles à l'entrée et postérieurement à leur entrée
- Analyser les conséquences d'un choix de comptabilisation pour les stocks notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée
- Évaluer et comptabiliser les opérations portant sur les actifs financiers à l'entrée et postérieurement à leur entrée
- Analyser les conséquences d'un choix de comptabilisation, notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée
- Évaluer et comptabiliser les opérations portant sur certains passifs à leur entrée et postérieurement à leur entrée
- Analyser les conséquences d'un choix de comptabilisation
- Analyser les conséquences d'un choix de comptabilisation en matière de charges et de produits, notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée
- Construire un modèle de coûts
- Choisir une méthode de calcul de coût adaptée
- Prise en compte dans le calcul de coûts des aléas liées à un contexte incertain
- Distinguer et caractériser les différents centres de responsabilités
- Comparer plusieurs configurations budgétaires

- Concevoir un budget des approvisionnements en tenant compte des solutions d'approvisionnement
- Rédiger une note de synthèse sur les écarts calculés
- Établir un bilan et un compte de résultat prévisionnel
- Exploiter les outils de gestion de la qualité
- Rédiger une note de synthèse sur la gestion de la qualité et identifier des solutions aux éventuels problèmes détectés
- Concevoir un tableau de bord de gestion
- Commenter un tableau de bord de gestion
- Analyser l'activité
- Analyser la structure financière
- Analyser la rentabilité
- Déterminer un ensemble de ratios pertinents pour mener une analyse
- Conduire un diagnostic à partir des tableaux de flux
- Établir le diagnostic financier à partir des données financières collectées
- Évaluer le besoin en fonds de roulement
- Caractériser et estimer le bien fondé d'un projet d'investissement
- Construire un bilan financier
- Évaluer le niveau de risque et la soutenabilité de la dette
- Caractériser la structure de financement d'une entreprise
- Établir un plan de financement
- Minimiser le coût de financement des déficits de trésorerie de court-terme
- Identifier les avantages et les risques des placements des excédents de trésorerie sur les marchés financiers
- Mettre en évidence les responsabilités des différents acteurs du système d'information
- Collaborer à un diagnostic du système d'information
- Identifier les besoins d'évolution du système d'information
- Analyser les processus clés de l'organisation
- Identifier les recours à la base de données dans le déroulement d'un processus
- Vérifier et exploiter la trace des opérations réalisées par l'utilisation d'un progiciel
- Adapter un schéma relationnel à un besoin d'évolution d'une base de données
- Extraire ou importer des informations d'une base de données
- Automatiser la résolution d'un problème de gestion à l'aide d'un tableur
- Concevoir des formules de contrôle et de cohérence d'une feuille de calcul
- Corriger ou modifier un programme afin de l'adapter à un nouveau problème de gestion
- Vérifier la mise en œuvre des principaux textes réglementaires sur l'utilisation et la conservation des données
- Analyser la fiabilité des procédures et des traitements
- Caractériser et apprécier une procédure d'échange de données informatisées
- Caractériser et exploiter les fichiers d'échange de données exigés par la législation en vigueur
- Analyser les principaux mécanismes de fonctionnement d'une économie de marché
- Identifier la contribution des acteurs financiers à l'activité économique
- Analyser les incidences d'une mesure de politique publique sur le fonctionnement d'une entreprise
- Analyser les enjeux liés à la notion de croissance économique
- Analyser des déséquilibres sociaux
- Repérer les enjeux auxquels une organisation doit faire face dans l'environnement actuel
- Analyser la prise en compte des parties prenantes pour une organisation
- Analyser la démarche stratégique suivie par une organisation
- Conduire un diagnostic stratégique
- Analyser et justifier la pertinence des décisions stratégiques opérées par une organisation à partir de son diagnostic et en fonction des enjeux
- Repérer les tensions et les paradoxes organisationnels à prendre en compte dans la gestion d'une structure
- Caractériser et apprécier les processus décisionnels
- Repérer les relations de pouvoir au sein d'une organisation donnée
- Analyser un conflit dans une situation organisationnelle donnée, proposer des démarches de résolution
- Analyser la chaîne de valeur d'une organisation en différenciant les activités principales et les activités de support

- Expliquer les rôles de chaque activité, leurs évolutions, leurs interdépendances et la contribution aux objectifs et aux enjeux d'une organisation donnée
- Identifier les contributions des activités à des problématiques managériales actuelles
- Comprendre et commenter, en anglais, des documents de la vie des affaires tels que des textes, graphiques, et tableaux tirés de revues ou d'un rapport annuel d'entreprise
- Rédiger une note de synthèse en français ou en anglais, à partir de documents en anglais concernant les thèmes ci-dessous
- Rédiger en anglais un document de travail
- Acquérir des méthodes de communication professionnelle écrite ou orale
- Mettre en pratique des méthodes de communication professionnelle dans le cadre de la réalisation d'un stage
- Prendre connaissance de la réalité des relations professionnelles dans le domaine de la comptabilité et de la gestion
- Rédiger un rapport en fonction des missions exercées durant un stage
- Soutenir un rapport de stage devant un jury
- Comprendre et commenter, dans une langue étrangère choisie, des documents de la vie des affaires tels que des textes, graphiques, et tableaux tirés de revues ou d'un rapport annuel d'entreprise
- Rédiger une note de synthèse en français ou dans une langue étrangère choisie, à partir de documents de la langue étrangère choisie
- Rédiger dans une langue étrangère choisie un document de travail

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés par un examen terminal constitué de cinq épreuves écrites et de deux épreuves orales dont les modalités sont fixées dans l'arrêté du 13 février 2019 relatif au DCG et au DSCG (BOESR n° 26 du 27 juin 2019). Les candidats relevant de la VAE, présentent les expériences professionnelles au regard des blocs de compétences du diplôme et sont auditionnés par un jury.

Annexe 1 - Programme des unités d'enseignement du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)

AXE 1 : DROIT DES AFFAIRES

Les unités d'enseignement (UE) des « fondamentaux du droit » (UE 1), de « droit des sociétés et des groupements d'affaire » (UE 2), de « droit social » (UE 3) et de « droit fiscal » (UE 4) ont pour objet de fournir au titulaire du DCG une connaissance juridique du fonctionnement des organisations.
Ces unités d'enseignement devront, notamment, permettre le développement de compétences spécifiques :

- identifier et hiérarchiser les sources juridiques ;
- rechercher et analyser une documentation juridique fiable et actualisée ;
- analyser une décision de justice et en dégager la portée ;
- qualifier et analyser un contrat ou un document professionnel ;
- qualifier les faits, articuler un raisonnement juridique et proposer une solution adaptée, dans le cadre d'une situation juridique donnée.

UE 1 - FONDAMENTAUX DU DROIT

Niveau L – 150 heures – 14 ECTS

1- Introduction générale au droit (45 heures)

1.1 Introduction

Sens et portée de l'étude

La règle de droit est une construction sociale qui évolue en fonction des besoins de la société : à travers elle s'expriment certaines valeurs fondamentales. La règle de droit a pour objet de rendre possible la vie en société. Pour ce faire, elle est aussi un instrument de contrainte.
La prise en compte des finalités du droit permet de comprendre le sens de la règle, de l'interpréter et éventuellement d'en prévoir l'évolution.
Le droit distingue, classe et ordonne des situations données. En France, il repose sur une *summa divisio* qui distingue droit public et droit privé. Le droit se différencie d'autres règles sociales telles que la morale et l'éthique.

Compétences attendues	Savoirs associés
- distinguer la règle de droit des autres règles de la vie sociale ; - identifier les branches du droit applicables à une situation donnée.	- les finalités du droit. - les caractères de la règle de droit. - les autres règles sociales : morale et éthique. - les branches du droit.

1.2 Les sources du droit

Sens et portée de l'étude

Les sources du droit sont nombreuses. Cette multiplication s'explique par le fait qu'une société développée produit des normes internes à différents niveaux, et s'intègre dans un espace mondialisé qui la soumet à de nouvelles règles définies par des acteurs internationaux. Dès lors, une hiérarchie s'établit entre l'ensemble de ces normes et des voies de recours s'ouvrent aux titulaires de droits en cas de violation de cette hiérarchie.
À noter que certains textes de droit international non contraignants (soft law) peuvent influer le comportement de sujets de droit, notamment les entreprises.

Compétences attendues	Savoirs associés
- identifier et distinguer les différentes sources du droit ; - repérer un conflit de normes et expliciter sa résolution dans une situation donné ; - différencier les principales catégories de loi ; - schématiser les étapes du processus de l'élaboration d'une loi ordinaire ; - identifier les contrôles de constitutionnalité d'une loi.	- les sources internationales du droit ; - les différentes sources de droit européen : droit primaire et dérivé du droit de l'union européenne (directives et règlements) ; - les sources nationales du droit ; - le principe de hiérarchie des normes ; - le rôle des pouvoirs législatif et exécutif dans l'initiative d'une loi ordinaire ; - les prérogatives du pouvoir exécutif dans le processus du vote de la loi ;

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

	- le contrôle de conventionalité et de constitutionnalité de la loi.

1.3 La preuve des droits

Sens et portée de l'étude

Être titulaire de droits suppose d'en établir l'existence devant un juge. En amont du procès, la preuve a un rôle de prévention (la partie qui sait que le juge lui donnera tort, s'abstiendra de recourir aux tribunaux) et lors du procès, elle permettra de trancher le litige en dégageant une vérité judiciaire.

Le droit français consacre le système de la preuve par tout moyen sauf si la loi en dispose autrement : ainsi, dans certains cas, la preuve préconstituée est exigée. Par ailleurs, le progrès technique impose au législateur et au juge d'apprécier la fiabilité de nouveaux procédés de preuve.

Compétences attendues	Savoirs associés
- établir sur qui pèse la charge de la preuve ; - identifier les moyens de preuve ; - apprécier la recevabilité et la force probante des moyens de preuve.	- l'objet, la charge et les modes de preuve ; - la recevabilité des moyens de preuve et leur force probante.

1.4 L'organisation judiciaire

Sens et portée de l'étude

Pour faire reconnaître ses droits ou faire cesser un trouble, le citoyen s'adresse aux juridictions. Celles-ci, très nombreuses, répondent à une organisation et un fonctionnement précis qui vont définir leur compétence. En leur sein, il existe différents professionnels qui concourent à la résolution des litiges. Enfin, les procédures doivent garantir le respect de principes directeurs du procès issus du droit national et du droit européen.

Compétences attendues	Savoirs associés
- distinguer les différentes juridictions nationales et européennes et déterminer leurs compétences ; - déterminer la juridiction compétente dans un litige donné ; - vérifier les conditions de recevabilité de l'action en justice ; - déterminer les voies de recours possibles dans une situation donnée ; - vérifier le respect des principes directeurs du procès énoncés dans le code de procédure civile et dans la convention européenne des droits de l'homme ; - identifier les rôles respectifs des magistrats du siège et du ministère public.	- les ordres administratif et judiciaire ; - les principales juridictions nationales et européennes. - les degrés de juridictions ; - la compétence matérielle et territoriale d'une juridiction ; - les conditions de recevabilité de l'action en justice ; - les notions de prescription et de forclusion ; - les voies de recours possibles en fonction d'une décision de justice ; - les principes directeurs du droit commun du procès français et européen ; - le personnel de justice.

1.5 Les modes alternatifs de règlement des différends

Sens et portée de l'étude

L'inflation du contentieux et l'exigence de rendre une décision de justice dans un délai raisonnable ont conduit le législateur à imposer aux parties, avant toute procédure, de montrer qu'elles ont tenté de trouver une voie de conciliation. Dans ce cadre, il existe différents modes alternatifs de résolution des différends (Mard) possibles et adaptés à des situations juridiques données. L'ensemble de ces Mard ont pour objectif de désengorger les tribunaux et d'offrir des voies rapides et souvent moins coûteuses qu'une procédure judiciaire longue et parfois aléatoire pour les parties.

Compétences attendues	Savoirs associés
- justifier l'exigence du recours aux Mard avant toute procédure contentieuse ; - distinguer les effets de chacun des Mard ; - montrer la spécificité de l'arbitrage comme mode de résolution des conflits.	- la conciliation et la médiation : définition, acteurs, mise en œuvre et issue ; - l'arbitrage comme mode spécifique de résolution des conflits : modalités de mise en œuvre, désignation et récusation des arbitres, modalités de la sentence arbitrale et des voies de recours, avantages et inconvénients.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

2- Les personnes et les biens (40 heures)

2.1 Les personnes

Sens et portée de l'étude

La personnalité juridique est l'aptitude à être sujet de droit. Celle-ci est conférée de plein droit aux personnes physiques et, sous certaines conditions, aux personnes morales. Ces dernières sont devenues des acteurs importants et incontournables de l'activité économique. Pour autant, l'étendue de leur capacité reste circonscrite à leur objet.

Pour les personnes physiques, le législateur a élaboré un système d'incapacité pour protéger les mineurs et certains majeurs victimes d'une altération de leurs facultés mentales ou corporelles.

Compétences attendues	Savoirs associés
- justifier l'existence d'une personne juridique ; - identifier et caractériser les attributs de la personnalité juridique ; - analyser la capacité d'une personne à accomplir un acte juridique ; - identifier un régime de protection adapté à la situation d'un majeur dans une situation donnée.	- la notion de personne juridique : utilité, acquisition, diversité ; - les personnes physiques : identification, capacité ; - les personnes morales : identification, capacité ; - la distinction entre les actes que le mineur peut réaliser seul et les actes qui nécessitent l'autorisation de son représentant légal ou de son tuteur ; - les trois principaux régimes de protection des majeurs : définition, mise sous placement, désignation d'un responsable du majeur, distinction entre acte d'administration et de disposition et conséquence quant à la capacité du majeur protégé.

2.2 Les commerçants, personnes physiques

Sens et portée de l'étude

Les premiers acteurs de la vie des affaires sont les commerçants en tant que personnes physiques. Ils dirigent des entreprises individuelles qu'ils exploitent en nom propre ce qui impacte leur patrimoine personnel. Ces personnes physiques acquièrent la qualité de commerçant dès lors qu'elles accomplissent des actes de commerce à titre de profession habituelle. Dans le cadre de ses affaires, le commerçant a des obligations et a besoin de règles adaptées à son activité.

Compétences attendues	Savoirs associés
- identifier le commerçant ; - vérifier qu'une personne remplit les conditions pour exercer le commerce, dans une situation donnée ; - distinguer les différents actes de commerce et présenter leur régime juridique ; - analyser le statut et la situation patrimoniale du commerçant ; - sélectionner un statut pour le conjoint en fonction d'une situation donnée et en mesurer les conséquences juridiques.	- le principe de la liberté du commerce et ses limites ; - la définition du commerçant ; - les actes de commerce : régime juridique et différentes catégories ; - les obligations et responsabilités du commerçant ; - présentation de l'e*ntrepreneur* individuel à responsabilité limitée *(*EIRL), modalité de l'entreprise individuelle permettant une atténuation de la responsabilité du commerçant : création de l'EIRL insaisissabilité (notion et principales applications). - le régime du Pacs, les régimes matrimoniaux (la communauté des biens et la séparation des biens). - les caractéristiques des statuts du conjoint du commerçant.

2.3 Les autres professionnels de la vie des affaires

Sens et portée de l'étude

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

La vie des affaires n'est pas exclusivement le fait du commerce, d'autres entrepreneurs individuels développent des activités économiques. Certains d'entre eux sont des partenaires privilégiés du commerçant. Il convient de distinguer chacun de ces acteurs économiques.

Compétences attendues	Savoirs associés
- identifier et analyser les principes juridiques applicables aux catégories professionnelles suivantes : artisan, agriculteur, professionnel libéral.	- les caractéristiques principales de l'artisan, de l'agriculteur, du professionnel libéral.

2.4 Théorie du patrimoine

Sens et portée de l'étude

Dans la tradition juridique française, la naissance de la personnalité juridique s'accompagne de celle du patrimoine. Pour un commerçant personne physique, cette vision d'unicité du patrimoine n'est pas sans poser des problèmes pour le développement de l'entreprenariat. Le législateur, à partir du milieu des années 1980, va évoluer progressivement vers la création juridique d'un patrimoine d'affectation protecteur de l'entrepreneur tout en garantissant les droits des créanciers.

Compétences attendues	Savoirs associés
- discuter les intérêts et limites des théories du patrimoine ; - distinguer entreprise individuelle et EIRL ; - évaluer les risques patrimoniaux de l'entrepreneur dans une situation donnée.	- les principes de la théorie classique du patrimoine ; - la composition du patrimoine : classification des droits et des biens ; - le droit de gage général des créanciers du commerçant et ses limites dans une approche personnaliste du patrimoine ; - la thèse du patrimoine d'affectation et ses manifestations dans le droit français.

2.5 La propriété

Sens et portée de l'étude

Le droit de propriété est le plus complet des droits réels. Il donne la possibilité de tirer de la chose toutes les utilités dont elle est susceptible.

Le droit de propriété satisfait aux intérêts individuels.

Toutefois, une partie de la doctrine considère que la propriété remplit aussi une fonction sociale qui fonde toutes les entorses au droit de propriété.

Ces deux fonctions, à la fois compatibles et potentiellement contradictoires, imprègnent le droit positif de la propriété.

Compétences attendues	Savoirs associés
- identifier les différents modes d'acquisition dérivée de la propriété ; - analyser les prérogatives du propriétaire ; - analyser les droits et obligations de l'usufruitier et du nu-propriétaire ; - analyser les limites du droit de propriété.	- les attributs et les caractères du droit de propriété ; - l'acquisition de la propriété par un acte juridique ; - le démembrement du droit de propriété : usufruit (définition, origines, régime, extinction), nue-propriété (définition) ; - l'abus de droit et le trouble anormal de voisinage.

2.6 Applications particulières de la propriété

Sens et portée de l'étude

Depuis l'adoption du Code civil, le droit de propriété a souvent fait l'objet d'atteintes. Mais, en même temps, sa plasticité explique le succès de cette notion hors de son strict champ technique.

Le fonds de commerce est un bien unitaire, différent des éléments qui le composent. C'est aussi un bien incorporel de nature mobilière.

La propriété commerciale permet à un preneur à bail commercial d'obtenir, à l'expiration du contrat, le renouvellement du bail commercial ou, à défaut, une indemnité d'éviction.

La propriété intellectuelle protège l'inventeur (droit de la propriété industrielle) comme l'auteur (droit d'auteur).

Compétences attendues	Savoirs associés
- identifier les éléments constitutifs du fonds de commerce ;	- le fonds de commerce : notion, composition, nature juridique ;

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

- analyser le bail commercial, la protection du locataire-preneur et les obligations du propriétaire ; - distinguer propriété industrielle et propriété littéraire et artistique ; - vérifier les conditions de protection par le brevet, la marque ou le droit d'auteur ; - justifier les actions possibles en cas d'atteinte à un droit de propriété intellectuelle.	- le contrat de bail commercial : conditions d'application du statut des baux commerciaux, régime, droit au renouvellement ; - la propriété industrielle : brevet et marque (conditions, procédure et effets) ; - la propriété littéraire et artistique : conditions de la protection, droits des personnes protégées.

3- L'entreprise et les contrats (45 heures)

3.1 Théorie générale du contrat

Sens et portée de l'étude

Le contrat est à la base de la vie des affaires ; il concrétise les obligations que les parties veulent nouer entre elles. La réalisation d'un contrat fait souvent l'objet d'étapes préliminaires qui forment déjà des obligations pour les parties. Le législateur offre une grande plasticité au contrat ce qui permet de créer tout type d'obligation dans la limite du respect de l'ordre public.

Un contrat valablement formé doit, par principe, du fait du respect de la parole donnée, être correctement exécuté. En cas de non-exécution ou de mauvaise exécution du contrat, le créancier lésé dispose d'un ensemble de moyens d'action possibles prévus par la loi.

Compétences attendues	Savoirs associés
- identifier l'existence d'un avant-contrat à travers le pacte de préférence et la promesse unilatérale ; - vérifier la conclusion du contrat et le classifier, dans une situation donnée ; - expliquer l'intérêt que présente une clause contractuelle donnée pour les parties ; - analyser la validité d'un contrat dans son ensemble et d'une clause particulière ; - proposer des sanctions adaptées en cas d'inexécution d'un contrat.	- le contrat : définition et classification ; - les principes fondateurs du droit des contrats ; - la formation du contrat : phase précontractuelle (négociations contractuelles, promesse unilatérale et pacte de préférence), conclusion du contrat, conditions de validité du contrat et sanction des conditions de validité ; - l'identification de clauses particulières : clause exclusive et limitative de responsabilité, clauses pénales, clauses résolutoires, clauses compromissoires, clauses attributives de compétence, clause de réserve de propriété ; - l'exécution du contrat : les effets du contrat entre les parties (principe de la force obligatoire, renégociation, interprétation par le juge), les effets du contrat à l'égard des tiers (principe de l'effet relatif et exceptions), le paiement, mode normal d'exécution du contrat ; - l'inexécution du contrat : exception d'inexécution, exécution forcée en nature, réduction du prix, résolution, réparation du préjudice résultant de l'inexécution du contrat (responsabilité civile contractuelle)

3.2 Les contrats de l'entreprise

Sens et portée de l'étude

Dans la vie des affaires, l'entreprise passe de nombreux contrats. Cette mise en situation contractuelle permet le passage de la théorie générale aux « contrats spéciaux ». La matière est dominée par une double antinomie : d'une part, l'opposition entre les règles générales et spéciales, d'autre part l'opposition entre contrats nommés et contrats innommés. Par ailleurs, le droit des contrats spéciaux protège les consommateurs ou non professionnels.

Compétences attendues	Savoirs associés
- qualifier le contrat en présence dans une situation donnée ; - analyser les caractéristiques essentielles des principaux contrats de l'entreprise ; - caractériser la protection des parties pour chacun des	- les contrats relatifs au fonds de commerce : vente et location-gérance ; - le contrat de vente ; - la notion de consommateur ; - les contrats de consommation : principales règles de

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

contrats ; - justifier le choix d'une sûreté et ses principaux effets dans une situation donnée.	protection du consommateur lors de la formation et de l'exécution du contrat ; - le contrat de crédit à la consommation ; - le compte de dépôt bancaire : création, fonctionnement, fermeture ; - les contrats de crédit aux entreprises : contrat de prêt, escompte, affacturage, crédit-bail mobilier ; - les sûretés : caractéristiques principales du cautionnement, nantissement, gage avec dépossession et sans dépossession, hypothèque, privilèges ; - l'étendue des obligations des parties dans chaque sûreté.

4- L'entreprise et ses responsabilités (20 heures)

Sens et portée de l'étude

En développant ses activités, l'entreprise peut commettre un fait ou exposer autrui à un risque causant un dommage. Dès lors, sa responsabilité civile est engagée. Celle-ci doit être distinguée de la possibilité de voir aussi sa responsabilité pénale engagée mais avec des mécanismes différents.

Compétences attendues	Savoirs associés
- différencier les notions de responsabilité civile et pénale ; - différencier responsabilité civile extracontractuelle et responsabilité civile contractuelle ; - apprécier le respect des conditions de mise en œuvre de la responsabilité civile et les causes possibles d'exonération dans une situation juridique donnée ; - identifier les caractéristiques du préjudice réparable dans une situation juridique donnée ; - vérifier la présence des conditions de la responsabilité pénale, pour une situation juridique donnée ; - identifier les actions en responsabilité possibles dans une situation juridique donnée.	- les responsabilités civile et pénale (fonctions, conditions de mise en œuvre) ; - les responsabilités extracontractuelle et contractuelle ; - l'étude des possibilités de cumul des différents régimes de responsabilité ; - les conditions de la responsabilité extracontractuelle (civile délictuelle) : - fait générateur : le fait personnel fautif, le fait de la chose, les troubles anormaux de voisinage et le fait d'autrui ; - préjudice réparable (classifications, caractères), - lien de causalité. - l'étude spécifique du régime de la responsabilité du fait des produits défectueux ; - les spécificités de la réparation du préjudice environnemental.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

UE 2 - DROIT DES SOCIÉTÉS ET DES GROUPEMENTS D'AFFAIRES

Niveau L – 150 heures – 14 ECTS

1- L'entreprise en société (40 heures)

1.1 La notion de société

Sens et portée de l'étude

Le droit des sociétés a une histoire marquée par de grandes lois complétant le Code civil. C'est un droit qui a souvent accompagné les mutations économiques. Les différentes formes sociétaires n'ont pas été créées *ex nihilo* mais pour répondre à des besoins. La forme sociétaire n'est toutefois pas la seule forme juridique utilisée pour l'exercice d'une activité économique.

Compétences attendues	Savoirs associés
- identifier les sources du droit des sociétés ; - repérer les grandes évolutions historiques et économiques ayant donné naissance aux différentes formes sociétaires ; - repérer l'influence du droit européen en droit des sociétés à travers quelques exemples concrets ; - chercher une forme adaptée à la situation patrimoniale de l'entrepreneur (sociétaire, EIRL, entreprise individuelle).	- définition de la société ; - sources et évolution du droit des sociétés ; - EIRL et entreprise individuelle.

1.2 La société - contrat

Sens et portée de l'étude

La société est à la fois un contrat entre associés et une personne juridique autonome. Cette double nature donne à la société un statut juridique particulier. La nature contractuelle de la société se révèle à travers le contrat de société, acte fondateur, dont les différents éléments constitutifs doivent être étudiés avec attention. Mais au cours de la vie sociétaire, les volontés individuelles vont parfois être dépassées au profit d'un intérêt social qui s'imposera aux associés. La compréhension de cette double nature permet de voir la société comme un instrument juridique au service de la liberté individuelle et contractuelle qui a toutefois une autonomie certaine par rapport à la volonté de ses créateurs.

Compétences attendues	Savoirs associés
- identifier les différents éléments constitutifs du contrat de société et les caractériser ; - analyser le régime juridique des apports ; - distinguer bénéfices et dividendes ; - distinguer capital social et capitaux propres. - analyser l'influence du régime matrimonial de l'associé sur le contrat de société ; - analyser l'impact du débat de la nature juridique de la société sur la notion d'intérêt social.	- les éléments constitutifs du contrat de société : associé(s), apports, bénéfice ou économie, affectio societatis ; - le régime des nullités en cas d'élément constitutif manquant ; - la terminologie des aspects juridiques intéressant les capitaux et résultats : capital social, capitaux propres, bénéfice / dividendes ; - la nature juridique de la société : contrat, institution ; - l'intérêt social, l'abus de droit.

1.3 La société, personne juridique

Sens et portée de l'étude

Depuis sa création jusqu'à sa disparition, des règles juridiques vont encadrer la vie d'une société. La personnalité morale de la société lui donne une autonomie certaine qu'expriment ses statuts mais dans un cadre déterminé par la loi. Le pouvoir et les droits des associés vont varier selon l'étendue de la responsabilité financière qui leur incombe. La société sera dirigée par des organes dont les pouvoirs et les responsabilités varient selon les formes sociétaires. Les mécanismes de contrôle de la gestion de la société doivent favoriser une plus grande transparence. Un équilibre se crée dans le fonctionnement quotidien entre les dirigeants, les associés et les organes de contrôle. Parfois les aléas du fonctionnement de la société vont l'amener à disparaître. Toutes ces étapes sont encadrées par des règles juridiques destinées à maintenir ou à imposer un équilibre entre des intérêts divers et parfois contradictoires.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

1.3.1 : la naissance de la société

Compétences attendues	Savoirs associés
- différencier constitution de la société et acquisition de la personnalité juridique ; - schématiser le processus administratif aboutissant à l'acquisition de la personnalité morale ; - analyser les conséquences d'un acte pris par une société en formation ; - repérer les attributs de la personne morale et en analyser le régime juridique.	- la constitution de la société, l'acquisition de la personnalité morale, l'immatriculation de la personne morale ; - l'identité : les attributs de la personne morale (nom, siège, patrimoine, durée, capacité).

1.3.2 : le fonctionnement et les contrôles de la société

Compétences attendues	Savoirs associés
- analyser le fonctionnement interne d'une société et sa représentation vis-à-vis des tiers ; - distinguer la rémunération liée au mandat social, du salaire lié au contrat de travail ; - différencier les conditions et les conséquences de l'engagement de la responsabilité de la société, des dirigeants et des associés ; - apprécier les contrôles internes et externes de l'action du dirigeant et leurs conséquences.	- les associés : informations, pouvoirs et responsabilités ; - les dirigeants et les organes sociaux : représentant légal, mandataire social, fonctionnement, responsabilités ; - le contrôle et les sanctions.

1.3.3 : la disparition de la société

Compétences attendues	Savoirs associés
- identifier les causes de dissolution d'une société ; - schématiser le processus de dissolution et de liquidation ; - analyser les conséquences de la dissolution et de la liquidation pour la personne morale ; - analyser les conséquences de la dissolution et de la liquidation pour les associés.	- la dissolution et la liquidation ; - l'étendue de la personnalité morale pendant les phases de dissolution et liquidation.

1.4 La société sans personnalité juridique propre

Sens et portée de l'étude

La société peut être sans personnalité juridique propre, soit du fait de la négligence des associés, soit volontairement. Les conséquences de cette absence de personnalité sont importantes, surtout dans la mise en œuvre de la responsabilité des associés.

Compétences attendues	Savoirs associés
- distinguer les différentes formes de société sans personnalité juridique ; - identifier les conséquences juridiques associées aux différentes formes de société sans personnalité juridique.	- les dispositions régissant l'absence de personnalité juridique de la société ; - la société en participation ; - la société de fait ; - la société créée de fait.

–

2- Les principaux types de sociétés (60 heures)

Sens et portée de l'étude

La société peut prendre plusieurs formes selon que les associés veulent limiter ou non leur responsabilité au montant de leurs apports, se ménager une latitude contractuelle, faciliter le financement de ses activités. La forme choisie n'est toutefois pas figée. Les opérations sur le capital ou les opérations de transformation permettant par exemple d'adapter la forme initialement choisie aux besoins des associés. Une étude des principaux types de sociétés doit permettre de mieux comprendre les avantages et les inconvénients de chaque forme sociétaire pour pouvoir ensuite déterminer la forme la plus adaptée à un contexte donné.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

Compétences attendues	Savoirs associés
- schématiser et analyser les règles de fonctionnement de chaque forme sociétaire étudiée ; - rédiger des clauses spécifiques des statuts (clause limitative de pouvoir, clause d'inaliénabilité, clause d'agrément) ; - repérer dans des statuts les clauses non conformes (clause limitative de pouvoir, clause d'inaliénabilité, clause d'agrément, clause de préemption et clause d'exclusion) et les corriger ; - analyser les opérations de contrôle au sein d'une société : rôles du commissaire aux comptes, contrôle des conventions réglementées, contrôle interne, procédure d'alerte ; - différencier les principales valeurs mobilières (actions, actions de préférence, obligations) et expliquer leur régime juridique ; - distinguer les actions et les parts sociales et justifier les conséquences juridiques de cette distinction ; - analyser les opérations d'augmentation et de réduction de capital ; - analyser les conditions et les conséquences d'une transformation pour chaque type de sociétés ; - identifier les causes et les conséquences d'une dissolution spécifiques à chaque type de sociétés ; - justifier le choix d'une forme sociétaire adaptée à une situation donnée.	- les sociétés à responsabilité limitée : - pluripersonnelle ; - unipersonnelle. - les sociétés anonymes : ● forme classique ; ● à directoire. - les sociétés par actions simplifiées : ● pluripersonnelle ; ● unipersonnelle. - la société en nom collectif. - les sociétés civiles de droit commun.

3- L'économie sociale et solidaire et le monde des affaires (10 heures)

Sens et portée de l'étude

L'économie sociale et solidaire (ESS) prend une place croissante au sein de l'économie. Les formes classiques de sociétés ne permettent pas toujours de répondre à ces nouveaux besoins. L'association et la société coopérative sont deux structures juridiques compatibles avec les principes directeurs de l'ESS.

Compétences attendues	Savoirs associés
- caractériser l'économie sociale et solidaire. - mettre en évidence à partir d'une documentation l'importance croissante de l'économie sociale et solidaire et son encadrement par la loi. - identifier les principes généraux régissant les associations et les sociétés coopératives. - déterminer les conséquences de l'exercice par une association d'une activité économique. - identifier une structure juridique adaptée à une situation donnée.	- l'économie sociale et solidaire. - l'association. - la société coopérative.

4- LES AUTRES TYPES DE GROUPEMENTS (15 heures)

Sens et portée de l'étude

Au-delà des formes communes déjà étudiées, de nombreux groupements permettent d'organiser les relations entre des partenaires mus par des projets particuliers. Ces groupements apportent des réponses à des besoins divers dans un contexte donné.

Compétences attendues	Savoirs associés
- identifier l'utilité de ces groupements dans des situations spécifiques. - mettre en évidence les principales règles de fonctionnement de ces groupements.	- caractéristiques essentielles des : • sociétés en commandite par actions (SCA) ; • sociétés d'exercice libéral (SEL) ; • société civile immobilière, société civile professionnelle, société civile de moyens ; • sociétés agricoles : GAEC, EARL ;

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

	• groupement d'intérêt économique (GIE).

5- Prévention et traitement des difficultés (10 heures)

Sens et portée de l'étude

Dans un contexte économique incertain, les organisations peuvent connaître des difficultés financières mettant en danger leur existence même. Le droit va tenter de détecter au plus tôt ces situations, pour encourager les organisations à mettre en place des outils destinés à les aider à surmonter rapidement leurs difficultés. Si la situation s'aggrave, le législateur a alors prévu des procédures plus contraignantes destinées à préserver les intérêts de toutes les parties prenantes.

Compétences attendues	Savoirs associés
- différencier le mandat ad hoc de la conciliation ; - caractériser la notion de cessation des paiements ; - identifier les conditions d'engagement d'une procédure collective ; - présenter les acteurs des procédures collectives ; - schématiser les procédures applicables en fonction du degré de la difficulté rencontrée ; - déterminer l'issue d'une procédure collective.	- la cessation des paiements ; - les spécificités et comparaison des procédures préventives (mandataire *ad-hoc* / conciliation) ; - la procédure de sauvegarde (finalités, acteurs, issues) ; - le redressement et la liquidation judiciaire (finalités, initiatives, acteurs, durée, issues).

–

6- Droit pénal des groupements d'affaires (15 heures)

Dans le cadre du développement de ses activités, l'entreprise mais aussi le dirigeant peuvent voir mise en cause leur responsabilité pénale. Cette dernière a pour but la défense sociale et la garantie d'une forme de morale des affaires. Elle peut toutefois mettre en jeu la survie même de l'entreprise ou la liberté des hommes de l'entreprise. Elle est également parfois perçue comme limitant de manière trop importante la liberté d'entreprendre. Elle doit donc être entourée de nombreuses garanties et trouver un équilibre parfois délicat.

6.1 La responsabilité pénale

Sens et portée de l'étude

Le droit pénal appliqué aux affaires ne saurait se libérer des principes fondateurs du droit pénal afin de garantir son efficacité et sa légitimité. Le rôle du juge est ici fondamental. Il est également nécessaire de comprendre que le risque pénal ne se limite pas au dirigeant ou à l'entreprise : experts comptables, commissaires aux comptes, banquiers peuvent également voir leur responsabilité mise en cause. Il est donc important de comprendre les enjeux et la mesure du risque pénal afin de permettre aux différents acteurs d'exercer leur liberté d'entreprendre ou leur profession d'une manière acceptable aux yeux de la loi et de la société.

Compétences attendues	Savoirs associés
- identifier la personne pénalement responsable, l'auteur et le complice ; - associer une peine à une infraction (amende, emprisonnement…) ; - schématiser les grandes étapes de la procédure pénale ; - mettre en évidence les grandes règles de la procédure pénale ; - identifier la responsabilité pénale du commissaire aux comptes (CAC).	- les éléments constitutifs de l'infraction ; - la classification des infractions : crime, délit, contravention ; - l'identification de la personne responsable : auteur, complice ; - la procédure pénale : action publique et action civile, instruction préparatoire, jugement et voie de recours, principes directeurs d'un procès ; - le statut pénal du CAC.

6.2 Les infractions de droit commun applicables aux affaires et les infractions spécifiques du droit pénal des sociétés et groupements d'affaires

Sens et portée de l'étude

Les infractions de droit commun visent surtout à protéger la propriété intéressant la vie des affaires. Principe constitutionnel, la propriété est ici protégée par l'abus de confiance ou l'escroquerie. Mais elles ont également comme objectif de renforcer la probité des comportements des acteurs économiques afin de maintenir la crédibilité du système économique. Le rôle régulateur du droit pénal trouve ici tout son sens.

Compétences attendues	Savoirs associés
- repérer et nommer les éléments constitutifs de chaque	- l'abus de confiance ;

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

infraction ; - distinguer les infractions de droit commun des infractions spécifiques.	- l'escroquerie ; - les faux et usage de faux ; - le recel ; - l'abus de biens et du crédit de la société ; - la distribution de dividendes fictifs ; - la présentation ou publication de bilan ne donnant pas une image fidèle ; - la surévaluation des apports ; - les infractions remettant en cause le bon déroulement de la mission de contrôle du CAC.

UE 3 - DROIT SOCIAL

Niveau L – 150 heures – 14 ECTS

1- Introduction au droit du travail (20 heures)

1.1 Évolutions et sources du droit du travail

Sens et portée de l'étude

Cette introduction a pour objet de :

- donner une approche du droit du travail ;
- définir les sources documentaires et préciser comment s'en servir ;
- distinguer les différentes normes qui fondent les droits et obligations des employeurs et des salariés ;
- comprendre la hiérarchie des normes ;
- appréhender les enjeux contemporains du droit du travail : flexisécurité, sécurisation des parcours professionnels notamment.

Compétences attendues	Savoirs associés
- identifier les principales évolutions récentes du droit du travail et les illustrer ; - repérer les sources du droit applicables à la relation de travail ; - régler un conflit de normes en droit du travail ; - qualifier un contrat de travail ; - distinguer le contrat de travail d'autres situations de travail (bénévolat, entreprise individuelle, sous-traitance, etc.) et en tirer les conséquences juridiques ; - analyser l'interaction entre le droit du travail et l'évolution des contextes économiques.	- repères historiques relatifs à la construction du droit du travail ; - définition du droit du travail : ● caractères du droit du travail : protection du salarié, dimension collective des relations de travail, conflits et évolutions en lien avec le contexte économique ; ● champ d'application. - principes récents en droit du travail : égalité homme-femme, égalité de traitement, non-discrimination ; - sources spécifiques au droit du travail : sources internationales et sources européennes, sources nationales étatiques et professionnelles, jurisprudence, contrat de travail, usages et engagements unilatéraux de l'employeur ; - importance des sources professionnelles : place accordée à l'accord d'entreprise au sein du droit négocié ; - hiérarchie des normes et règles de résolution des conflits de normes.

1.2 Les contrôles de l'application du droit du travail et le contentieux de la relation de travail

Sens et portée de l'étude

Le contentieux de la relation de travail est éclaté entre de nombreuses juridictions. Le contentieux le plus fréquent relève du conseil de prud'hommes et porte sur la rupture du contrat de travail. Pour remédier à la longueur parfois excessive des procédures et à l'incertitude de leur issue, le législateur développe divers modes alternatifs de règlement des différends. Ce contentieux de masse illustre l'importance de connaître les mécanismes de contrôle de l'application des règles de droit par l'administration ainsi que les règles contentieuses fondamentales.

Compétences attendues	Savoirs associés
- caractériser l'infraction de travail dissimulé et ses conséquences.	- présentation de l'inspection du travail et des Direccte - les contrôles de l'application du droit du travail : le

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

- identifier les missions et moyens d'action des agents de contrôle de l'inspection du travail et des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte). - déterminer la juridiction compétente à l'occasion d'un litige du travail. - schématiser la procédure prud'homale. - informer sur la nature et les caractéristiques des modes alternatifs de règlement des différends dans le cadre d'un litige individuel prud'homal.	contrôle du travail dissimulé, les contrôles de l'inspection du travail. - les contentieux de la relation de travail : le contentieux prud'homal, les modes alternatifs de règlement des différends (Mard) dans le cadre d'un litige prud'homal, le contentieux civil du travail, le contentieux pénal du travail, le contentieux administratif du travail.

2- Aspects individuels du droit du travail (70 heures)

2.1 La formation et l'exécution du contrat de travail

Sens et portée de l'étude

La relation de travail est une relation contractuelle qui doit suivre les règles du droit des obligations. Recruter, rédiger un contrat de travail, insérer des clauses particulières sont autant de techniques contractuelles où se manifeste la liberté des parties.

Compétences attendues	Savoirs associés
- vérifier la légalité d'un recrutement ; - distinguer pourparlers, offre de contrat de travail et promesse unilatérale de contrat de travail ; - vérifier la formation du contrat de travail et les formalités liées à l'embauche ; - déterminer les principales obligations légales des parties à un contrat de travail ; - qualifier les clauses spécifiques d'un contrat de travail et en apprécier la validité ; - rédiger une clause du contrat de travail et en apprécier l'intérêt.	- le recrutement : les acteurs, les restrictions à la liberté d'embauche, les modalités de recrutement ; - la formation du contrat de travail : ●conclusion du contrat de travail ; ● conditions de fond (consentement, capacité, contenu licite et certain) ; ● conditions de forme. - les formalités liées à l'embauche ; - l'exécution du contrat : les obligations de l'employeur et du salarié ; - les clauses courantes inscrites dans un contrat de travail : période d'essai, non concurrence, dédit formation, mobilité, objectifs, exclusivité.

2.2 La diversité des contrats de travail

Sens et portée de l'étude

Il n'y a pas un contrat de travail mais différents types de contrats de travail. Si le contrat à durée indéterminée (CDI) reste le contrat de droit commun, l'embauche se formalise souvent par des contrats précaires.

Certains types de contrats sont utilisés dans le cadre de la formation professionnelle en alternance, d'autres pour répondre aux besoins des entreprises. Le droit négocié joue un rôle croissant dans la définition des modalités de recours aux contrats à durée déterminée (CDD) ou aux contrats de travail temporaire (CTT).

Compétences attendues	Savoirs associés
- justifier le choix d'un contrat de travail dans un contexte donné ; - vérifier la légalité du motif de recours au CDD ou au CTT ; - comparer le régime juridique du CDD et du CTT ; - identifier les spécificités du portage salarial, du contrat d'apprentissage et du contrat de professionnalisation ; - apprécier l'intérêt du recours au temps partiel pour l'employeur.	- le contrat à durée indéterminée ; - le CDI de chantier ou d'opération ; - les contrats atypiques **:** CDD, CTT, portage salarial, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation ; - Le contrat à temps partiel.

2.3 L'évolution du contrat de travail

Sens et portée de l'étude

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

Le contrat de travail est un contrat à exécution successive dont le déroulement peut être affecté par des événements extérieurs. La stabilité de la relation de travail peut alors être mise en cause : pour protéger le salarié et tenir compte des besoins de l'entreprise, le droit a développé les régimes de la modification du contrat de travail, du transfert d'entreprise et de la suspension du contrat de travail.

Compétences attendues	Savoirs associés
- identifier les cas de suspension du contrat de travail et en déduire les principaux effets ; - qualifier une modification du contrat de travail et une modification des conditions de travail ; en tirer les conséquences juridiques ; - repérer, dans une situation donnée, une modification de la situation juridique de l'employeur et en tirer les conséquences juridiques pour l'une ou l'autre des parties.	- la suspension du contrat : généralités (classification des causes de suspension, règles communes), étude des cas de suspension liés à un arrêt maladie dû à un risque professionnel, à un risque non professionnel, à une maternité ; - la modification du contrat ; - le transfert d'entreprise et le maintien du contrat de travail.

2.4 Le temps de travail

Sens et portée de l'étude

Vie professionnelle et personnelle s'articulent autour de la réglementation du temps de travail. Alors que la baisse de la durée du travail n'est plus au cœur des réformes législatives, durée et aménagement du temps de travail sont devenus un des enjeux de la négociation collective.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Qualifier le temps de travail effectif. - Préciser le cadre légal et conventionnel du recours aux heures supplémentaires et les obligations de l'employeur en termes de repos et de rémunération, dans une situation donnée. - Préciser les conditions et les effets du recours à l'aménagement du temps de travail, au travail de nuit et aux conventions de forfait. - Établir le cadre légal des droits à congés payés. - Identifier les dérogations au repos dominical et leur régime à partir d'une documentation. - Évaluer les marges de manœuvre de l'employeur pour faire varier le temps de travail d'un salarié.	- La durée du travail : -durée légale ; -régime juridique des heures supplémentaires ; -aménagement du temps de travail, -travail de nuit ; -principales caractéristiques des conventions de forfait ; -obligations de l'employeur quant à la mesure de la charge de travail des salariés. - Les congés et repos : -congés payés ; -jours fériés, repos (quotidien, hebdomadaire et dominical) ; -principaux types de dérogations au repos dominical.

2.5 La rémunération

Sens et portée de l'étude

La fixation du salaire, contrepartie du travail, ne résulte pas de la simple liberté contractuelle : des règles d'origine légale, conventionnelle ou jurisprudentielle encadrent la rémunération.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Préciser les limites légales et conventionnelles encadrant la fixation de la rémunération. - Analyser un bulletin de salaire au regard des règles de droit étudiées.	- Les différents éléments du salaire. - Les modalités de détermination du salaire et de ses éléments accessoires et complémentaires. - Les mesures de protection du salaire à l'égard des créanciers de l'employeur et du salarié. - Le bulletin de salaire : mentions obligatoires et interdites, notion de salaire brut, salaire net et lien avec la protection sociale. - Les conditions de remise, conservation et force probante du bulletin de salaire.

2.6 La formation du salarié

Sens et portée de l'étude

La formation professionnelle tout au long de la vie vise à permettre à chaque personne, indépendamment de son statut, d'acquérir et d'actualiser des connaissances et des compétences favorisant son évolution professionnelle.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

Elle participe à la sécurisation des parcours professionnels et à la promotion des salariés. La mise en œuvre du compte personnel de formation doit favoriser l'accès à la formation professionnelle tout au long de la vie. S'il incombe à l'employeur d'assurer l'adaptation des salariés à leur poste de travail, le salarié peut prendre l'initiative d'une action de formation.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier les différentes contributions de l'employeur au financement de la formation. - Préciser les obligations de l'employeur en matière d'adaptation de ses salariés aux évolutions de l'emploi et leurs conséquences juridiques. - Repérer les différents types d'actions de formation inscrites dans un plan de formation et comprendre son intérêt pour l'employeur. - Vérifier les conditions de mobilisation du compte personnel de formation ou d'obtention d'un congé individuel de formation. - Établir le rôle des différents acteurs de la formation selon le dispositif de formation.	- Obligations de l'employeur : - financement de la formation par les cotisations patronales ; - adaptation des salariés aux évolutions de l'emploi ; - entretien biannuel ; - formation lors du licenciement. - Plan de formation : outil de l'employeur pour répondre à ses obligations et objectifs stratégiques de gestion des compétences. - Mobilisation du compte personnel de formation ou du congé individuel de formation et leurs conséquences juridiques. - Validation des acquis d'expérience. - Acteurs de la formation : financeurs, opérateurs.

2.7 Pouvoirs de l'employeur et libertés des salariés

Sens et portée de l'étude

Le pouvoir de l'employeur, inhérent à sa qualité de chef d'entreprise, réside dans son pouvoir normatif (élaboration de règles) mais également dans la possibilité d'infliger des sanctions disciplinaires. L'exercice des pouvoirs de l'employeur s'établit dans le respect des droits individuels et fondamentaux du salarié. Le juge exerce un contrôle sur l'exercice du pouvoir de direction de l'employeur pour assurer le respect de ces droits et libertés. Il intervient également dans le cadre du contrôle de constitutionnalité et du contrôle judiciaire pour assurer le respect des droits de l'employeur à travers notamment la reconnaissance de la liberté d'entreprendre.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Vérifier la validité du règlement intérieur. - Caractériser le degré de gravité d'une faute, déterminer les sanctions associées et la procédure disciplinaire adéquate. - Apprécier l'étendue du pouvoir de contrôle du juge sur la mise en œuvre du pouvoir de sanction de l'employeur. - Vérifier le respect par l'employeur des libertés individuelles et fondamentales du salarié dans l'exercice de ses pouvoirs. - Repérer un cas de discrimination dans le cadre de la relation de travail et en tirer les conséquences juridiques.	- Fondements du pouvoir de l'employeur. - Actes réglementaires de l'employeur. - Droit disciplinaire : -fautes et sanctions disciplinaires ; -garanties procédurales ; -contrôle judiciaire. - Articulation entre le pouvoir de direction de l'employeur et les libertés fondamentales et individuelles du salarié. - Articulation entre le pouvoir de direction de l'employeur et le principe de non-discrimination.

2.8 Pouvoirs de l'employeur et protection de la santé des salariés

Sens et portée de l'étude

L'exécution du contrat de travail fait peser sur les salariés des risques professionnels susceptibles d'altérer leur santé ou de provoquer un accident. Il incombe à l'employeur de supprimer ou de réduire ces risques afin d'assurer la sécurité des salariés et de protéger leur santé physique et mentale. Pour ce faire, il doit prendre les mesures appropriées et les mettre en œuvre. Cependant, le salarié est aussi acteur de sa sécurité : il lui appartient de prendre soin de sa santé et de sa sécurité ainsi que de celles des autres personnes concernées par ses actes ou ses omissions au travail.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier les instances chargées de la protection de la santé du salarié, et exposer leurs attributions. - Vérifier la possibilité pour un salarié d'exercer son droit de retrait et/ou son droit d'alerte, dans une situation donnée. - Analyser l'étendue de l'obligation de sécurité de l'employeur et les sanctions.	- Obligations de l'employeur et sanctions : - obligation générale de sécurité (étendue et mise en œuvre) ; - prévention de la pénibilité ; - responsabilité pénale de l'employeur au titre du code du travail et du code pénal ; - délégation de pouvoirs ;

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

	- responsabilité civile. - Droits et obligations du salarié en matière de sécurité et de santé. - Acteurs de la santé au travail.

2.9 La rupture du contrat de travail

Sens et portée de l'étude

Le contrat de travail conclu sans détermination de durée peut être rompu à l'initiative de l'une ou l'autre des parties ou d'un commun accord. Les modes de rupture sont relativement diversifiés et obéissent à des règles propres. Le licenciement, notamment pour motif économique, pose la question de l'emploi : aussi, il fait l'objet d'une réglementation complexe et évolutive qui vise à la fois la protection de l'emploi et la recherche de l'efficacité économique.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Analyser la validité d'un licenciement pour motif personnel. - Apprécier la possibilité pour l'employeur d'avoir recours au licenciement pour motif économique dans un contexte donné. - Exploiter une documentation juridique relative aux obligations de l'employeur dans le cadre d'un licenciement pour motif économique. - Décrire la procédure de validation du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) et ses conséquences. - Déterminer le mode de rupture adapté à une situation donnée. - Préciser les conséquences financières d'une rupture du contrat de travail dans une situation donnée.	- Le licenciement pour motif personnel : motifs et procédure. - Le licenciement pour motif économique : motifs, obligations de l'employeur, procédure de licenciement individuel, collectif de moins de 10 salariés, procédure de grand licenciement collectif. - Les autres modes de rupture du contrat de travail : la démission, la prise d'acte de la rupture, la rupture conventionnelle, la force majeure, la résiliation judiciaire, le départ et la mise à la retraite. - Les effets de la rupture du contrat de travail.

3- Aspects collectifs du droit du travail (40 heures)

3.1 La représentation collective

Sens et portée de l'étude

Le travail s'exerce dans une collectivité : au contrat se superposent des règles démocratiques inspirées de la représentation politique. Différentes institutions de représentation et des dispositifs d'information ont été progressivement introduits au sein de l'entreprise.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier les principales institutions représentatives du personnel et leurs principales attributions. - Repérer les situations où l'employeur est tenu de mettre en place une institution représentative du personnel. - Caractériser les syndicats représentatifs et les syndicats non représentatifs et distinguer leurs prérogatives. - Identifier les salariés protégés et les moyens de leur protection. - Caractériser le délit d'entrave et ses sanctions.	- Les institutions représentatives du personnel : mise en place, missions et moyens. - Le bilan social. - Les syndicats : -la liberté syndicale ; -le statut juridique des syndicats ; -la représentation syndicale dans l'entreprise ; -rôles de l'action syndicale. - La protection des institutions représentatives du personnel et des syndicats : -les personnes protégées ; -les moyens de la protection ; -les délits d'entrave.

3.2 La négociation collective

Sens et portée de l'étude

Au fil des réformes, la place laissée à la négociation collective s'étend régulièrement. En particulier, le rôle des accords de branche et des accords d'entreprise a été significativement renforcé dans la définition des règles encadrant la relation de travail. Pour renforcer la légitimité des accords collectifs, le législateur a imposé la règle des accords majoritaires.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

Compétences attendues	Savoirs associés
- Déterminer le champ d'application de l'accord ou de la convention ordinaire, élargi ou étendu. - Articuler les normes conventionnelles entre elles et par rapport à la loi. - Identifier les personnes habilitées à négocier des accords d'entreprise en l'absence de délégué syndical. - Vérifier les conditions de validité de l'accord ou de la convention aux différents niveaux de négociation. - Analyser la légalité et les effets d'une procédure de dénonciation d'un accord collectif.	- Le droit commun de la négociation et des conventions collectives : formation, révision, dénonciation, modalités d'application, extension et élargissement. - Le droit particulier de la négociation et des conventions collectives : - accords nationaux interprofessionnels ; - accords et conventions de branche ; - accords d'entreprise.

3.3 L'association des salariés aux performances de l'entreprise

Sens et portée de l'étude

Différentes dispositions permettent d'associer, de façon facultative ou obligatoire, les salariés aux performances de l'entreprise.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Distinguer participation et intéressement. - Repérer les situations où l'employeur est tenu de mettre en place la participation. - Distinguer plan d'épargne entreprise (PEE) et plan d'épargne pour la retraite collectif (Perco).	- La participation des salariés aux résultats de l'entreprise. - L'intéressement. - Les plans d'épargne : PEE et PERCO.

3.4 Les conflits collectifs

Sens et portée de l'étude

Le droit de grève est une liberté conquise par une longue lutte sociale. Délit pénal jusqu'à l'abolition du délit de coalition par la loi du 25 mai 1864, elle est devenue une liberté à valeur constitutionnelle dès lors qu'elle s'exerce dans le cadre des lois qui la règlementent.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Différencier un mouvement illicite et une grève licite. - Identifier les effets de l'exercice normal du droit de grève. - Caractériser l'exercice anormal du droit de grève et en tirer les conséquences. - Identifier une situation contraignante pouvant fonder un lock-out et préciser son régime. - Caractériser conciliation, médiation et arbitrage.	- Les conflits non contentieux de la relation de travail : - la grève ; - le « lock-out » ; - les modes alternatifs de règlement des différends (MARD) dans le cadre d'un litige collectif : la conciliation, la médiation et l'arbitrage.

4- La protection sociale (20 heures)

4.1 Introduction au droit de la protection sociale

Sens et portée de l'étude

La protection sociale garantit les personnes contre les risques sociaux susceptibles de réduire ou de supprimer leurs revenus ou d'accroître leurs dépenses (vieillesse, maladie, invalidité, chômage…). Si la Sécurité sociale en est l'un des acteurs majeurs, d'autres organismes interviennent dans la prise en charge des risques sociaux.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Repérer les grandes étapes et principes de la construction du droit de la protection sociale. - Schématiser l'organisation de la protection sociale : les grands acteurs de la protection sociale et les risques couverts. - Repérer les sources du droit de la protection sociale. - Identifier les différents régimes sociaux. -Identifier le régime auquel une personne est assujettie en fonction de sa situation.	- Les repères historiques quant à la construction du droit de la protection sociale. - Les grands principes de la protection sociale. - La présentation des sources spécifiques au droit de la protection sociale. - Les acteurs de la protection sociale. - Les différents régimes.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

4.2 Contrôles et contentieux social

Sens et portée de l'étude

Toutes les personnes morales et physiques redevables de cotisations sociales ou dans l'obligation de remplir des déclarations sociales peuvent faire l'objet d'un contrôle de l'Urssaf.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Cerner les missions et moyens d'action des inspecteurs du recouvrement. - Déterminer la juridiction compétente à l'occasion d'un litige relatif à la Sécurité sociale.	-Les contrôles de l'Urssaf. -Le contentieux de la Sécurité sociale.

4.3 Le régime général de la Sécurité sociale

Sens et portée de l'étude

Le régime général de la Sécurité sociale est organisé en branches autonomes assurant la couverture d'un ou plusieurs risques sociaux. Le régime général est le régime le plus important en nombre de personnes assujetties.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier les risques couverts et présenter leur régime respectif. - Distinguer la prise en charge d'un risque selon son origine professionnelle ou non. - Qualifier un accident du travail, un accident de trajet ou une maladie professionnelle. - Caractériser une faute inexcusable ou intentionnelle de l'employeur et son incidence pour l'employeur et sur le droit à réparation du salarié.	- La protection contre les aléas de la vie : assurances maladie, maternité, invalidité, décès. - La protection de la vieillesse : droits à pension de retraite et prestations. - La couverture des risques professionnels : accidents du travail et accidents de trajet, maladies professionnelles.

4.4 La protection en cas de chômage

Sens et portée de l'étude

L'assurance chômage est un système de protection sociale qui assure notamment aux salariés privés d'emploi un revenu de substitution. Au-delà de sa mission d'indemnisation, elle favorise l'accompagnement des chômeurs vers le retour à l'emploi.

Pour prévenir les licenciements économiques en période de baisse d'activité, les employeurs peuvent recourir à l'activité partielle.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier les conditions d'indemnisation du chômage, les droits et obligations du demandeur d'emploi. - Apprécier la validité du motif et des modalités de recours à l'activité partielle.	- Chômage total. - Activité partielle.

4.5 La protection sociale complémentaire

Sens et portée de l'étude

Les régimes complémentaires assurent un complément aux versements de la Sécurité sociale. Certains sont obligatoires (régimes complémentaires de retraite des salariés du secteur privé) et d'autres facultatifs (mutuelles de santé, sociétés d'assurance, institutions de prévoyance).

En raison de la conjoncture économique et sociale (vieillissement de la population, croissance ralentie, dette sociale), la protection sociale obligatoire ne suffit plus à garantir une couverture satisfaisante. Le rôle de la protection sociale complémentaire devient donc essentiel.

Le mécanisme de la portabilité assure, quant à lui, après la rupture du contrat de travail, le maintien de la complémentaire santé ainsi que des garanties prévoyance.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier les institutions et les opérations réalisées par les régimes complémentaires. - Déterminer si un régime de protection sociale complémentaire est obligatoire ou facultatif.	- Les régimes complémentaires : institutions et opérations.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

4.6 Notions sur d'autres régimes

Sens et portée de l'étude

Il s'agit de préciser les modalités de couverture des risques sociaux des personnes qui ne relèvent pas du régime général ou des régimes spéciaux.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier les personnes assujetties. - Identifier les organismes en charge de ce régime. - Caractériser le régime social de l'assujetti.	- Les assurances maladie, vieillesse et chômage des personnes assujetties.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

UE 4 - DROIT FISCAL

Niveau L : 150 heures – 14 ECTS

1- Introduction générale au droit fiscal (5 heures)

Sens et portée de l'étude
Le pouvoir de prélever l'impôt est inscrit dans la Constitution. En pratique, les impôts sont nombreux et contribuent de manière variable à alimenter les recettes budgétaires de l'État ou des collectivités territoriales. Cette diversité des prélèvements a donné naissance à différentes tentatives de classifications des impôts et taxes. Si la loi constitue la source essentielle du droit fiscal, il est nécessaire de prendre en considération d'autres sources : le droit de l'Union européenne, les conventions fiscales internationales…

Compétences attendues	Savoirs associés
- Repérer et distinguer le droit fiscal parmi les différentes branches du droit. - Caractériser les principales sources du droit fiscal. - Identifier les principaux prélèvements obligatoires. - Mettre en évidence le rôle de l'administration fiscale et le rôle du juge fiscal. - Identifier les règles fiscales applicables à une situation donnée et repérer leurs évolutions. - Rechercher, identifier et appliquer les nouvelles dispositions fiscales.	- Caractéristiques du droit fiscal. - Sources du droit fiscal. - Classifications des impôts et taxes - Organisation et rôle de l'administration fiscale. - Rôle du juge fiscal. - Nécessité et mise en œuvre d'une veille fiscale.

2- L'impôt sur le revenu des personnes physiques (20 heures)

Sens et portée de l'étude
L'impôt sur le revenu (IR), même s'il ne constitue pas le principal impôt dans le système fiscal français, revêt une grande importance à la fois sur le plan social, sur le plan symbolique et sur le plan économique.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Schématiser la détermination et/ou le calcul de l'impôt sur le revenu.	- Les principes généraux de l'impôt sur le revenu.

2.1- Champ d'application

Sens et portée de l'étude
Le revenu des personnes physiques est imposé au niveau familial. En effet, l'imposition est déterminée au niveau du foyer fiscal.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Qualifier les personnes imposables. - Déterminer la composition du foyer fiscal.	- Personnes imposables et non imposables. - Territorialité de l'impôt. - Composition du foyer fiscal.

2.2 Détermination du revenu brut global, du revenu net global et du revenu imposable

Sens et portée de l'étude
Le revenu imposable qui sert de base au calcul de l'impôt est un revenu global, somme d'une série de revenus catégoriels de source française comme de source étrangère.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier les caractéristiques du revenu global. - Qualifier et classer un revenu selon sa catégorie fiscale. - Calculer et justifier le montant du revenu imposable selon sa catégorie. - Déterminer le revenu brut global, le revenu net	- Modalités de détermination et caractéristiques du revenu brut global. - Qualification professionnelle ou non professionnelle d'une activité. -Traitements et salaires, rémunération des dirigeants. - Bénéfices industriels et commerciaux (BIC).

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

global et le revenu imposable.	- Bénéfices non commerciaux (BNC). - Bénéfices agricoles (BA). - Revenus fonciers (RF). - Revenus des capitaux mobiliers (RCM). - Plus-values des particuliers. - Charges déductibles du revenu global.

2.3 Déclaration, calcul et paiement de l'impôt

Sens et portée de l'étude

Le passage du revenu imposable à l'impôt conduit à tenir compte des charges de famille du contribuable, afin d'atténuer la progressivité du barème de l'impôt, mais aussi de mesures d'incitation fiscale qui prennent la forme de réductions ou de crédits d'impôt.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Déterminer et justifier l'impôt sur le revenu d'un foyer fiscal. - Déterminer les réductions et crédits d'impôt. - Expliquer les modalités de déclaration et de paiement de l'impôt.	- Règles générales de déclaration. - Application du quotient familial. - Calcul de l'impôt avec prise en compte des réductions et crédits d'impôts. - Modalités de paiement de l'impôt sur le revenu.

3- Prélèvements sociaux (5 heures)

Sens et portée de l'étude

Les prélèvements sociaux concernent la plupart des revenus du particulier. Leur calcul est abordé conjointement avec les revenus concernés.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Déterminer et justifier le calcul des prélèvements sociaux, déductibles et non déductibles, à partir d'une documentation fiscale. - Expliquer les modalités de déclaration et de paiement. - Expliquer et calculer le montant déductible de la CSG et les modalités de déduction.	- Principes généraux. - Contribution sociale généralisée (CSG) / Contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) et autres prélèvements sociaux. - Prélèvements sociaux sur les revenus d'activité et de remplacement. - Prélèvements sociaux sur les revenus du capital (patrimoine financier et immobilier).

4- Imposition du résultat de l'entreprise (60 heures)

Sens et portée de l'étude

Le Code général des impôts définit les règles de détermination du résultat des entreprises individuelles. Pour les sociétés, le droit fiscal renvoie aux règles des entreprises individuelles en ajustant ces dispositions pour tenir compte de l'exercice de l'activité dans un cadre sociétaire.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Distinguer les entreprises relevant de l'impôt sur les sociétés (IS) de celles relevant de l'IR. - Décrire et justifier le passage du résultat comptable au résultat fiscal.	- Principes généraux d'imposition des entreprises. - Classification fiscale des sociétés.

4.1 Imposition des résultats de l'entreprise individuelle relevant des BIC

Sens et portée de l'étude

L'imposition du résultat de l'entreprise individuelle n'est pas dissociable de l'imposition de l'exploitant dans le cadre de l'impôt sur le revenu. L'étude des bénéfices industriels et commerciaux (BIC) est essentielle.

Pour la détermination du résultat, le législateur s'est efforcé de limiter ou de simplifier les obligations fiscales qui pèsent sur les entreprises les plus petites en taille. À côté de régimes normaux d'imposition coexistent ainsi des régimes plus ou moins simplifiés en fonction de la taille des entreprises.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier et expliquer les différences entre le résultat comptable et le résultat fiscal. - Caractériser le traitement fiscal des différentes opérations comptables et opérer les retraitements nécessaires. - Qualifier les plus ou moins-values professionnelles et identifier les différents traitements fiscaux applicables. - Déterminer le résultat fiscal, ses modalités d'imposition ou la gestion du déficit. - Proposer des conseils et recommandations en matière fiscale pour les entreprises individuelles relevant des BIC.	- Champ d'application des bénéfices industriels et commerciaux. - Distinction entre BIC professionnels et BIC non professionnels. - Définition du bénéfice imposable. - Principes généraux de détermination du résultat fiscal. - Produits imposables et non imposables. - Charges déductibles et non déductibles. - Plus-values et moins-values professionnelles. - Détermination du résultat fiscal. - Modalités de déclaration du résultat fiscal. - Traitement des déficits. - Régimes d'imposition des entreprises : micro et réel (normal et simplifié). - Centres de gestion agréés et experts-comptables conventionnés.

4.2 Imposition des résultats dans le cadre des sociétés de personnes non soumises à l'IS

Sens et portée de l'étude

Les sociétés de personnes déterminent et déclarent un résultat fiscal. En revanche, l'impôt correspondant est acquitté individuellement par les associés. Il s'agit du régime dit de la « translucidité fiscale ».

Compétences attendues	Savoirs associés
- Schématiser, dans une situation donnée, le mécanisme d'imposition des sociétés de personnes non soumises à l'impôt sur les sociétés. - Déterminer et justifier la quote-part du résultat fiscal imposable ou déductible au niveau de chaque associé.	- Champ d'application et modalités d'imposition au niveau des associés. - Détermination du résultat fiscal au niveau de la société. - Détermination de la quote-part du résultat fiscal imposable au niveau de chaque associé.

4.3 Imposition des résultats dans le cadre des sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés

Sens et portée de l'étude

Les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) sont des entités qui disposent de la pleine capacité fiscale. Il s'agit de sociétés ou de groupements qui déterminent un résultat, le déclarent et acquittent l'impôt correspondant. Les règles applicables empruntent en grande partie les règles fiscales en vigueur dans l'entreprise individuelle mais avec un certain nombre de spécificités (tant au niveau des règles de détermination de la base imposable qu'au niveau du calcul de l'impôt).

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier et expliquer les différences entre le résultat comptable et le résultat fiscal. - Analyser et expliquer le traitement fiscal des différentes opérations comptables et déterminer les retraitements nécessaires. - Qualifier les plus ou moins-values professionnelles, déterminer et justifier les différents traitements fiscaux applicables. - Déterminer et justifier le résultat fiscal, ses modalités d'imposition ou la gestion du déficit. - Proposer des conseils et recommandations en matière fiscale pour les sociétés relevant de l'impôt sur les sociétés.	- Champ d'application et territorialité de l'impôt sur les sociétés. - Étude des règles spécifiques de détermination du résultat fiscal applicables aux sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés. - Plus ou moins-values professionnelles des sociétés relevant de l'impôt sur les sociétés. - Détermination et déclaration du résultat fiscal. - Liquidation et paiement de l'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles. - Traitement des déficits.

4.4 Réductions, exonérations et crédits d'impôts

Sens et portée de l'étude

Le législateur utilise fréquemment le droit fiscal comme outil incitatif en direction des entreprises pour favoriser leur

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

création, développer l'investissement ou la recherche. À côté de mesures conjoncturelles ou temporaires, certains dispositifs se sont pérennisés.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier l'intérêt pour l'État d'accorder des réductions, exonérations et crédits d'impôts. - Repérer les différentes dispositions de faveur à partir d'une documentation fiscale et en déterminer l'impact.	- Exonérations d'impôts. - Réductions et crédits d'impôts accordés aux entreprises.

5- Taxe sur la valeur ajoutée (35 heures)

Sens et portée de l'étude
Principale recette fiscale du budget de l'État, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) constitue le premier impôt sur la dépense. Son étude prend une importance particulière du fait de son caractère général et de son application dans l'ensemble des États de l'Union européenne. En principe, fiscalement « neutre » pour l'entreprise, sa détermination, sa déclaration et son paiement n'en constituent pas moins une charge administrative pour l'entreprise.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Qualifier les opérations et justifier les règles applicables en matière de taxe sur la valeur ajoutée. - Déterminer et mettre en œuvre, dans une situation donnée, les mécanismes d'exigibilité, de déduction et de régularisation de la taxe sur la valeur ajoutée. - Déterminer le montant de la taxe sur la valeur ajoutée due ou du crédit de taxe sur la valeur ajoutée. - Justifier l'intérêt de prendre des options en matière de taxe sur la valeur ajoutée.	- Champ d'application. - Territorialité de la taxe sur la valeur ajoutée. - Taxe sur la valeur ajoutée exigible : fait générateur, exigibilité, base et taux. - Taxe sur la valeur ajoutée déductible : conditions générales de déduction, coefficient de déduction, secteurs distincts d'activité. - Régularisations de la taxe sur la valeur ajoutée. - Régimes particuliers de taxe sur la valeur ajoutée : opérations immobilières ; biens d'occasion ; locations immobilières ; auto liquidation. - Régimes réels d'imposition (normal et simplifié) et franchise en base. - Liquidation et déclaration de la taxe sur la valeur ajoutée. - Modalités de règlement de la TVA et traitement du crédit de TVA.

6- Taxes assises sur les salaires (5 heures)

Sens et portée de l'étude
Les salaires versés par les entreprises servent d'assiette à différents prélèvements. Ces impositions constituent une charge importante pour les entreprises.

Compétences attendues	Savoirs associés.
- Expliquer le champ d'application de ces taxes. - Déterminer et justifier l'assiette. - Expliquer les principes de calcul en s'appuyant sur une documentation.	- Champ d'application, détermination de l'assiette, calcul de l'impôt dans le cadre des situations les plus courantes pour l'entreprise : - taxe sur les salaires ; - taxe d'apprentissage ; - participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue ; - participation des employeurs au financement de la construction.

7- Imposition du patrimoine (15 heures)

Sens et portée de l'étude
Dans le système fiscal français, c'est la détention ou la transmission d'un patrimoine qui peut faire l'objet d'une

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

d'imposition.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier et expliquer les règles générales de l'imposition du patrimoine.	- Principes généraux.

7.1 Impôts locaux

Sens et portée de l'étude
Au fil du temps, la fiscalité locale a pris une importance croissante et se révèle sensible aux yeux des contribuables. Si la contribution économique territoriale relève du domaine de la fiscalité des entreprises et la taxe d'habitation, à l'inverse, de la fiscalité des ménages, la taxe foncière, elle, est susceptible de peser sur les deux catégories de contribuables. Si les règles d'assujettissement sont déterminées par le législateur, en revanche les taux d'imposition, voire certains dispositifs d'exonération, sont de la compétence des collectivités locales.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier et expliquer le champ d'application, les modalités de calcul et de déclaration de la taxe foncière et de la contribution économique territoriale. - Déterminer et justifier le mécanisme de plafonnement de la contribution économique territoriale. - Présenter les modalités de paiement de ces impôts.	- Taxes foncières. - Contribution économique territoriale : cotisation foncière des entreprises et cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.

7.2 Droits d'enregistrement

Sens et portée de l'étude
Ancrés depuis fort longtemps dans le droit fiscal, les droits d'enregistrement frappent les mutations qui portent sur des éléments du patrimoine. Ils concernent aussi bien l'entreprise que le particulier.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Distinguer et qualifier les notions d'apport à titre onéreux et d'apport à titre pur et simple. - Déterminer et expliquer la base d'imposition. - Déterminer et justifier le montant des droits d'enregistrement. - Justifier pour les immeubles, si la cession est soumise aux droits d'enregistrement ou à la taxe sur la valeur ajoutée.	- Règles applicables aux droits d'enregistrement. - Droits de mutation à titre onéreux sur les cessions d'immeubles, de fonds de commerce et de droits sociaux. - Droits d'enregistrement applicables aux apports en société.

7.3 L'impôt sur la fortune immobilière

Sens et portée de l'étude
L'impôt sur la fortune immobilière taxe le patrimoine immobilier détenu par les personnes physiques dès lors que sa valeur excède un certain seuil. Cet impôt exige du contribuable un inventaire détaillé de son patrimoine immobilier.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Expliquer la composition de l'assiette de l'impôt sur la fortune immobilière. - Déterminer et justifier l'assiette. - Déterminer le montant dû. - Qualifier et expliquer les particularités liées aux exonérations des biens professionnels. - Expliquer les modalités de calcul, de déclaration et de paiement.	- Personnes imposables. - Assiette de l'impôt sur la fortune immobilière : biens imposables, biens exonérés (totalement ou partiellement) et passif déductible. - Particularité des biens professionnels. - Calcul de l'impôt sur la fortune immobilière en tenant compte des réductions et du plafonnement. - Modalités de déclaration et de paiement.

8- Notions de contrôle fiscal (5 heures)

Sens et portée de l'étude
L'administration fiscale est dotée, par la loi fiscale, du pouvoir de contrôler l'application qui est faite de la

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

réglementation et de sanctionner, le cas échéant, les erreurs ou les irrégularités constatées. Le contrôle fiscal peut revêtir plusieurs formes dont notamment la vérification de comptabilité.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Expliquer les principes généraux du contrôle fiscal. - Déterminer les délais de prescription et les garanties du contribuable. - Déterminer les sanctions des principales infractions aux obligations fiscales. - Identifier la juridiction compétente en cas de contentieux.	- Les formes de contrôle fiscal. - Délais de reprise et de prescription. - Rescrit fiscal. - Garanties du contribuable. - Conséquences du contrôle fiscal. - Sanctions fiscales et pénales applicables. - Compétence des tribunaux en matière de contentieux fiscal.

AXE 2 : GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les unités d'enseignement (UE) de « comptabilité » (UE 9), de « comptabilité approfondie » (UE 10), de « contrôle de gestion » (UE 11) et de « finance d'entreprise » (UE 6) ont pour objet de permettre au titulaire du DCG de disposer d'une démarche et des outils nécessaires pour enregistrer l'information comptable et financière, pour réaliser une analyse de la situation d'une organisation et disposer d'éléments d'aide à la prise de décision.
Ces unités d'enseignement devront, notamment, permettre le développement de compétences spécifiques :

- rechercher, si besoin calculer et valider une information comptable ou financière ;
- exploiter une documentation (chiffrée ou non) ;
- identifier les outils d'analyse adaptés ;
- exploiter et commenter les résultats obtenus afin de proposer des décisions à court, moyen et long terme ;
- rédiger un argumentaire pour conseiller le décideur.

UE 9 - COMPTABILITÉ

Niveau L : 170 heures – 14 ECTS

L'UE « comptabilité » a pour objectif la maîtrise des bases de la comptabilité nécessaires à la tenue de la comptabilité d'une organisation.
L'analyse des différentes opérations et leurs enregistrements dans le système d'information comptable, doivent permettre d'acquérir les notions et mécanismes fondamentaux.

1- Introduction (15 heures)

Présenter la comptabilité à travers son cadre normatif et juridique.

1.1 Histoire, définition et rôle de la comptabilité

Sens et portée de l'étude

Définir la comptabilité et ses rôles dans une perspective historique ; préciser son rôle social.

Compétences attendues	**Savoirs associés**
- Distinguer les différentes dimensions de la comptabilité et exposer leurs liens avec la gestion. - Exposer les relations de la comptabilité avec l'économie et les branches du droit dont le droit comptable.	- Approche historique de la comptabilité, et de ses relations avec l'économie et le droit. - Définition de la comptabilité et de ses rôles pour les différents utilisateurs. - Présentation et définition de la comptabilité budgétaire et de gestion ainsi que de la gestion financière.

1.2 Normalisation et réglementation comptables

Sens et portée de l'étude

Apprécier l'intérêt de la normalisation comptable, ses contraintes et ses contingences.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier et hiérarchiser les sources de la réglementation comptable. - Justifier l'intérêt de la normalisation comptable. - Expliquer le rôle du recueil des normes comptables.	- Normalisation : définition, acteurs, intérêts et limites. - Sources du droit comptable : directives européennes, lois et règlements, recueil des normes comptables. - Présentation du plan comptable général (PCG) : principes comptables, nomenclature et sa logique, systèmes de comptes (abrégé, de base, développé).

2- Méthode comptable (20 heures)

Présenter les mécanismes et l'organisation comptable.

2.1 Mécanismes de la technique comptable

Sens et portée de l'étude

Identifier les flux et leur transcription dans la comptabilité.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Exposer et justifier les mécanismes constitutifs de la technique comptable.	- Flux et stocks. - Distinction emplois et ressources. - Principe de la partie double. - Passage des flux aux comptes.

2.2 Organisation comptable

Sens et portée de l'étude

Comprendre les mécanismes permettant de passer des écritures comptables à une première approche des documents de synthèse.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Décrire le processus d'enregistrement des opérations comptables, depuis le journal jusqu'aux documents de synthèse. - Distinguer les opérations affectant le patrimoine (bilan) de celles affectant l'activité (compte de résultat). - Analyser les impacts de la tenue d'une comptabilité d'engagement sur les enregistrements comptables. - Passer de la balance aux documents de synthèse.	- Structure du système d'information comptable (journal, grand-livre, balance et documents de synthèse). - Comptabilité d'engagement et comptabilité de trésorerie. - Classification comptable et typologie des comptes. - Inventaire permanent et inventaire intermittent.

3- Analyse comptable des opérations courantes (50 heures)

Présenter les règles de comptabilisation des principales opérations courantes.

3.1 Opérations courantes réalisées avec les tiers

Sens et portée de l'étude

Comprendre les techniques comptables de base appliquées aux opérations économiques courantes.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Différencier les pièces justificatives comptables (factures…) des autres documents (devis, bons de commande, pro forma…). - Citer les différentes modalités de règlement des dettes et créances, les comptabiliser. - Expliquer le mécanisme de la TVA. - Évaluer et comptabiliser le montant de la TVA due ou du crédit de TVA. - Distinguer les emballages ayant la nature de charge et ceux ayant la nature d'immobilisation. - Évaluer et comptabiliser les transactions courantes dans les comptes individuels.	- Pièces justificatives comptables et autres documents. - Taxe sur la valeur ajoutée (TVA). - Achats et ventes de biens et services comportant : -réductions ; -frais accessoires ; -crédits et les règlements ; -avances et acomptes ; -emballages. - Achats et ventes en devises. - TVA sur opérations internationales (avec l'Union Européenne et le reste du monde). - Opérations relatives au personnel et aux organismes

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

- Evaluer et comptabiliser les opérations relatives au personnel et aux organismes sociaux. - Justifier l'intérêt du rapprochement bancaire, l'établir puis comptabiliser les écritures nécessaires.	sociaux. - État de rapprochement bancaire.

3.2 Opérations courantes d'investissement et de placement

Sens et portée de l'étude

Comprendre les opérations d'investissement et de placement et leur comptabilisation.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Distinguer les charges des immobilisations. - Identifier la nature d'une immobilisation. - Justifier les règles d'entrée des immobilisations et des valeurs mobilières de placement dans le patrimoine de l'entité. - Évaluer et comptabiliser l'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles dans le patrimoine de l'entité. - Évaluer et comptabiliser l'entrée des immobilisations financières et des valeurs mobilières de placement dans le patrimoine de l'entité ainsi que les revenus associés.	- Définition et typologie des immobilisations. - Modalités d'entrée des immobilisations dans le patrimoine de l'entité (à titre onéreux, produites par l'entité, par voie d'échange et à titre gratuit) et valeurs associées. - Qualification des titres. - Typologie et modalités d'entrée des valeurs mobilières de placement dans le patrimoine. - Comptabilisation des revenus des immobilisations financières et des valeurs mobilières de placement.

3.3 Opérations courantes liées aux cessions d'immobilisations et de valeurs mobilières de placement

Sens et portée de l'étude

Comprendre les opérations concernant les cessions d'immobilisations et de valeurs mobilières de placement dans les comptes individuels.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Analyser les règles spécifiques de comptabilisation applicables aux cessions d'immobilisations et de valeurs mobilières de placement. - Évaluer et comptabiliser le prix de cession des immobilisations et des valeurs mobilières de placement cédées au cours de l'exercice.	- Cession des immobilisations non financières. - Cession des immobilisations financières. - Cession des valeurs mobilières de placement.

3.4 Opérations courantes de financement

Sens et portée de l'étude

Connaître les sources de financement que peut mobiliser l'organisation.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier les différents types de financement - Élaborer les différents tableaux d'amortissement d'emprunts bancaires. - Analyser pour une modalité de financement donnée ses caractéristiques et en déduire ses avantages et inconvénients. - Comptabiliser les opérations de financement.	- Modes de financement : -capitaux propres ; -emprunt bancaire et modalités de remboursement ; -crédit-bail ; -subventions d'investissement.

4- Travaux d'inventaire (50 heures)

Présenter les règles de comptabilisation des principales opérations d'inventaire (écritures de régularisation, écritures de regroupement).

4.1 Opérations d'inventaire

Sens et portée de l'étude

Comprendre la finalité et les enjeux des opérations d'inventaire et leurs spécificités par rapport aux opérations courantes.

Compétences attendues	Savoirs associés

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

- Expliquer la finalité et les enjeux des opérations d'inventaire. - Établir l'articulation entre les principes comptables et les opérations d'inventaire. - Évaluer et comptabiliser les différentes opérations d'inventaire.	- Principes d'évaluation à l'inventaire. - Inventaire intermittent et variation des stocks. - Amortissements comptables des immobilisations. - Dépréciation des actifs. - Provisions. - Ajustement et rattachement des charges et des produits au résultat de l'exercice. - Sortie des immobilisations du patrimoine. - Sortie des valeurs mobilières de placement du patrimoine. - Évaluation et ajustement des actifs et des passifs en monnaie étrangère. - Solde des comptes de gestion soustractifs.

4.2 Détermination du résultat comptable

Sens et portée de l'étude

Comprendre les écritures de regroupement permettant la détermination du résultat.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Expliquer les mécanismes conduisant à solder les comptes de gestion et permettant la détermination du résultat. - Calculer et qualifier le résultat de l'exercice. - Comptabiliser les opérations de clôture des comptes de gestion.	- Solde des comptes de charges. - Solde des comptes de produits. - Résultat de l'exercice : bénéfice ou perte.

4.3 Passage d'un exercice à l'autre

Sens et portée de l'étude

Comprendre la finalité des opérations d'inventaire par la mise en œuvre des procédures pour respecter la continuité entre exercices comptables ainsi que le principe d'intangibilité du bilan d'ouverture.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Expliquer les mécanismes de clôture et de réouverture des comptes de bilan. - Comptabiliser les opérations de clôture et de réouverture des comptes de bilan.	- Formalités de clôture des comptes de bilan. - Formalités de réouverture des comptes de bilan.

5- Comptabilité et environnement numérique (20 heures)

Sens et portée de l'étude

Analyser les apports et les contraintes de la dématérialisation des pièces comptables et de la numérisation sur l'organisation et le traitement de la comptabilité.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Exposer la réglementation en matière d'établissement, de dématérialisation et de conservation des factures et autres pièces comptables. - Expliquer les obligations légales relatives à l'établissement, la conservation et la transmission des fichiers informatisés obligatoires. - Utiliser un logiciel comptable ou un module comptable d'un progiciel de gestion intégré. - Identifier et analyser les impacts actuels de la dématérialisation et de la numérisation sur l'organisation comptable et l'évolution des pratiques comptables. - Proposer des modalités adaptées de sauvegarde et de confidentialité des données comptables, dans une situation donnée.	- Informatisation de la comptabilité et droit comptable. - Authentification des données comptables. - Impact de la dématérialisation et de la numérisation sur l'organisation comptable et sur les contrôles à réaliser. - Fichiers informatisés obligatoires (fichier des écritures comptables, déclaration sociale nominative…). - Fonctions de base des logiciels comptables ou modules comptables d'un progiciel de gestion intégré. - Modalités pratiques de validation puis de clôture des écritures comptables et de passage d'un exercice à l'autre. - Sauvegarde et confidentialité des données comptables.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

6- Documents de synthèse (15 heures)

Sens et portée de l'étude
Comprendre les enjeux de l'établissement des documents de synthèse, en conformité avec les règles du PCG.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Établir et lire les documents de synthèse conformément aux dispositions du PCG. - Élaborer les principaux tableaux de l'annexe (immobilisations, amortissements, dépréciations et provisions). - Justifier l'utilisation des documents de synthèse dans le cadre de la communication financière et/ou de l'obtention d'un financement.	- Documents de synthèse : -bilan ; -compte de résultat ; -annexe. - Rôle des documents de synthèse - Systèmes de présentation comptable des documents de synthèse.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

UE 10 - COMPTABILITÉ APPROFONDIE

Niveau L : 170 heures – 14 ECTS

L'UE de « comptabilité approfondie », dans la continuité de l'UE de « comptabilité », vise à compléter et approfondir les notions comptables de base.

1- Profession et normalisation comptable (15 heures)

Sens et portée de l'étude

Connaître les enjeux actuels de la comptabilité à travers la présentation de la profession comptable et de la normalisation comptable.

1.1 Profession comptable

Sens et portée de l'étude

Positionner le rôle de la profession comptable au sein du monde économique.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier les modalités d'exercice de la profession, ses missions et ses responsabilités. - Expliquer les rôles des organisations professionnelles et le statut de leurs membres. - Appliquer les règles déontologiques à respecter par les experts-comptables et les commissaires aux comptes, dans une situation donnée.	- Organisations professionnelles, leurs principaux rôles et leurs liens avec les régulateurs publics : -ordre des experts comptables ; -compagnie nationale des commissaires aux comptes ; -haut conseil du commissariat aux comptes. - Diversité des statuts et des modalités d'exercice de la profession : -expert-comptable ; -commissaire aux comptes ; -comptable salarié ; -comptable public. - Principales missions de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes. - Nature des responsabilités du comptable salarié, du comptable public, de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes. - Notion d'éthique et de déontologie et principes fondamentaux de comportement à observer par la profession.

1.2 Normalisation comptable

Sens et portée de l'étude

Comprendre l'importance de la normalisation comptable et sa place dans une économie mondialisée.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier les normalisateurs internationaux et nationaux, analyser leurs rôles. - Positionner le Plan comptable général (PCG) dans le contexte évolutif de la normalisation internationale. - Identifier les principes fondamentaux de la comptabilité et justifier le rôle d'un cadre conceptuel. - Citer les référentiels comptables applicables en France.	- Normalisateurs internationaux et principaux rôles : -« *International Accounting Standards Board* » (IASB) ; -« *International Public Sector Accounting Standards Board* » (IPSASB). - Normalisateurs nationaux et principaux rôles : -Autorité des normes comptables (ANC) ; -Autorité des marchés financiers (AMF) ; -Conseil de normalisation des comptes publics (CNOCP). - Principes comptables applicables en France pour les comptes individuels. - Notion de groupe et référentiels comptables applicables en France pour les comptes consolidés. - Définition et rôle d'un cadre conceptuel. - Comparaison du cadre français et du cadre conceptuel des « *International Financial Reporting Standards* » (IFRS) dont la notion de juste valeur et le principe de la prééminence de la réalité sur l'apparence.

–

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

2- Actif (70 heures)

Sens et portée de l'étude
Identifier et comprendre les problèmes posés par la comptabilisation des actifs, les solutions apportées et leurs impacts.

2.1- Principes généraux

Sens et portée de l'étude
Connaître la définition de l'actif et les règles d'activation.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Caractériser les différentes catégories d'actif. - Exposer les conditions d'activation. - Exposer les principes d'évaluation des actifs.	- Définition, catégories d'actif et conditions d'activation. - Principes d'évaluation des actifs à l'entrée et postérieurement à leur entrée.

2.2- Immobilisations corporelles et incorporelles

Sens et portée de l'étude
Définir les immobilisations corporelles et incorporelles et appliquer les règles de leur évaluation et de leur comptabilisation.

Compétences attendues	Savoirs associés

- Identifier et distinguer les immobilisations corporelles et incorporelles.
- Exposer et appliquer les règles d'inscription à l'actif, d'évaluation et d'enregistrement des immobilisations corporelles et incorporelles.
- Évaluer et comptabiliser les opérations portant sur les immobilisations corporelles et incorporelles à l'entrée et postérieurement à leur entrée.
- Analyser les conséquences d'un choix de comptabilisation, notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée.
- Présenter les informations à fournir en annexe.
	- Principes d'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles à l'entrée et postérieurement à leur entrée :
	  - détermination de la valeur d'entrée et incorporation des frais et charges ;
	  - évaluation à l'inventaire (amortissement comptable, amortissement fiscal et dépréciation éventuelle) ;
	  - sortie des immobilisations et prise en compte des frais de cession ;
	  - comptabilisation des régularisations de TVA.
	- Opérations de location-financement.
	- Cas spécifique de la clause de réserve de propriété.
	- Cas spécifiques relatifs aux immobilisations corporelles :
	  - composants ;
	  - sinistres ;
	  - réévaluation libre.
	- Cas spécifiques relatifs aux immobilisations incorporelles :
	  - redevances annuelles ;
	  - opérations de recherche et développement ;
	  - brevets et marques ;
	  - logiciels et sites internet ;
	  - fonds commerciaux.

2.3- Stocks

Sens et portée de l'étude
Définir les stocks et mettre en œuvre les règles de leur évaluation et de leur comptabilisation.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Exposer et appliquer les règles d'inscription à l'actif, d'évaluation et d'enregistrement des stocks. - Évaluer et comptabiliser les opérations portant sur les stocks à l'entrée et postérieurement à leur entrée. - Analyser les conséquences d'un choix de comptabilisation notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée. - Présenter les informations à fournir en annexe.	- Principes d'évaluation des stocks à l'entrée et postérieurement à leur entrée. - Cas spécifiques : -quotas d'émission de gaz à effet de serre et instruments assimilés ; -clause de réserve de propriété ; -sinistres.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

2.4 -Actifs financiers

Sens et portée de l'étude

Définir les actifs financiers et appliquer les règles de leur évaluation et de leur comptabilisation.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier et caractériser les différentes catégories d'actifs financiers. - Exposer et appliquer les règles d'inscription à l'actif, d'évaluation et d'enregistrement des titres. - Évaluer et comptabiliser les opérations portant sur les actifs financiers à l'entrée et postérieurement à leur entrée. - Analyser les conséquences d'un choix de comptabilisation, notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée. - Présenter les informations à fournir en annexe.	- Définitions et catégories d'actifs financiers. - Principes d'évaluation des actifs financiers à l'entrée et postérieurement à leur entrée : -détermination de la valeur d'entrée et incorporation des frais d'acquisition ; -actions entièrement et partiellement libérées, actions gratuites ; -évaluation à l'inventaire. - Cas de rachats par l'entité de ses propres actions et obligations. - Acquisition et cession de droits préférentiels de souscription et de droits d'attribution, de bons de souscription d'actions et d'obligations. - Obligations souscrites à l'émission, acquises ou vendues après leur émission.

3- Passif (40 heures)

Sens et portée de l'étude

Identifier et comprendre les problèmes posés par la comptabilisation des passifs, les solutions apportées et leurs impacts.

3.1- Capitaux propres

Sens et portée de l'étude

Définir les capitaux propres et maîtriser les règles de leur évaluation et de leur comptabilisation.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Exposer et appliquer les règles relatives aux opérations de variation des capitaux propres des sociétés selon leur forme juridique. - Analyser les opportunités et les risques d'une modalité d'augmentation de capital, et/ou d'affectation du résultat. - Évaluer et comptabiliser les variations de capitaux propres dans les comptes individuels. - Analyser les conséquences d'un choix de comptabilisation, notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée. - Présenter les informations à fournir en annexe.	- Variations du capital : -apports initiaux ; -augmentation de capital ; -réduction de capital ; -amortissement du capital ; -traitement comptable des frais liés aux opérations sur le capital ; -cas particuliers : apports partiellement libérés et leurs appels ultérieurs, versements anticipés et actionnaires retardataires ou défaillants, bons de souscription d'actions, droits préférentiels de souscription et droits d'attribution. - Affectation du résultat, y compris les cas particuliers du paiement des dividendes en actions et du versement d'acomptes sur dividendes. - Provisions réglementées : définition et principes de comptabilisation.

3.2- Passif externe

Sens et portée de l'étude

Définir les passifs externes et appliquer les règles de leur évaluation et de leur comptabilisation.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Caractériser les différentes catégories de passif. - Exposer et appliquer les conditions d'inscription	- Définition, catégories de passifs externes et conditions d'inscription : provisions, dettes, charges à payer, passifs éventuels.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

au passif. - Évaluer et comptabiliser les opérations portant sur certains passifs à leur entrée et postérieurement à leur entrée. - Analyser les conséquences d'un choix de comptabilisation, notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée. - Présenter les informations à fournir en annexe.	- Cas particuliers de provisions : -provisions pour retraites et obligations similaires ; -provisions pour restructuration ; -limitation de la provision pour perte de change, coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état de site ; -provisions pour gros entretien ou grandes révisions. - Engagements financiers et passifs financiers. - Emprunts obligataires, dans leur forme ordinaire, non convertibles, avec ou sans prime de remboursement : -émission, service de l'emprunt, régularisations d'inventaire ; -émission de bons de souscription d'obligations ; -annulation par l'entité de ses propres obligations.

4- Charges et produits (30 heures)

Sens et portée de l'étude
Appréhender l'importance de la notion de temps dans le processus comptable et la question de rattachement des charges et des produits au résultat de l'exercice.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Exposer et appliquer les traitements comptables relatifs au rattachement des charges et des produits. - Évaluer et comptabiliser les opérations citées et plus particulièrement celles se déroulant sur plusieurs exercices. - Analyser les conséquences d'un choix de comptabilisation, notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée. - Présenter les informations à fournir en annexe.	- Abonnement des charges et des produits. - Évènements postérieurs à la clôture. - Contrats à long terme. - Dispositifs associant le personnel aux performances de l'entreprise. - Impôt sur les sociétés. - Aides aux entreprises : subventions, aides à l'emploi, abandons de créance. - Changements comptables.

–

5- Entités spécifiques (15 heures)

Sens et portée de l'étude
Identifier et appliquer les adaptations des règles de comptabilisation aux associations et aux collectivités territoriales.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Exposer les spécificités propres aux associations et aux collectivités territoriales. - Citer les principales particularités comptables des associations et des collectivités territoriales. - Évaluer et comptabiliser les principales opérations.	- Associations : -cadre légal et réglementaire ; -principales sources de financement et obligations d'information liées ; -principales opérations comptables ; -documents de synthèse. - Collectivités locales : -cadre légal et réglementaire ; -principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable public et leurs fonctions ; -notions de budget et d'équilibre budgétaire ; -principales opérations comptables ; -contrôle des comptes.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

UE 11 - CONTRÔLE DE GESTION

Niveau L : 200 heures - – 14 ECTS

1- Le positionnement du contrôle de gestion et l'identification du métier (10 heures)

Sens et portée de l'étude

Le contrôle de gestion peut se définir comme un processus d'aide à la décision dans une organisation, permettant une intervention avant, pendant et après l'action. Il constitue également un mode de régulation des comportements.

Il doit être positionné par rapport au contrôle stratégique, sachant que le programme porte fondamentalement sur le contrôle opérationnel. Il convient donc d'aborder le pilotage de l'organisation, non seulement dans une approche fonctionnelle, mais aussi dans une approche globale.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier le rôle et la place du contrôle de gestion en fonction des caractéristiques de l'organisation (taille, activité, environnement) et du type d'activité (production, service). - Distinguer les différentes définitions de la performance. - Caractériser la notion de pilotage.	- Les notions de contrôle, contrôle stratégique et contrôle opérationnel. - Les notions de valeur, utilité, coût, pilotage et performance. - Le contrôle de gestion : définition, rôle et place par rapport aux autres domaines disciplinaires et aux autres formes de contrôle. - Les missions du contrôle de gestion. - Les utilisateurs du contrôle de gestion. - Le positionnement et la contingence du contrôle de gestion dans une organisation. - Les qualités attendues du contrôleur de gestion.

2- La détermination et l'analyse des coûts comme réponse à différents problèmes de gestion (80 heures)

Sens et portée de l'étude

Le calcul de coûts permet de répondre à des obligations légales (évaluation des stocks et des productions immobilisées), mais il constitue également un des outils du pilotage d'une organisation. Il doit permettre le diagnostic et l'aide à la prise de décisions.

2.1 La construction des modèles de coûts

Sens et portée de l'étude

Il s'agit d'appréhender les principales caractéristiques d'élaboration et de diffusion des informations produites par la comptabilité financière et de les retraiter afin de pouvoir les prendre en compte de façon pertinente en contrôle de gestion.

La modélisation des coûts doit être comprise et analysée en fonction des caractéristiques de la structure d'une organisation et de ses facteurs de contingence.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier les coûts, marges et résultats à calculer. - Justifier l'existence des différences d'incorporation. - Justifier la nécessité d'adapter les périmètres de calcul de coûts à l'activité de l'entité et aux besoins d'informations des décideurs. - Analyser les liens entre la comptabilité financière et la comptabilité de gestion	- Rôles de la comptabilité de gestion. - Sources d'informations de la comptabilité de gestion. - Définition d'un coût, d'une marge, d'un résultat. - Typologie des coûts. - Réseau d'analyse comptable. - Produits et charges incorporés. - La comptabilité de gestion et le contrôle de gestion.

2.2 Le choix d'une méthode de calcul de coûts

Sens et portée de l'étude

Les coûts comme outils de gestion sont reliés à diverses utilisations, notamment évaluer les conditions d'exploitation, déterminer une tarification, segmenter un marché, en vue de préparer la prise de décision.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Calculer et interpréter des coûts, des marges et des	- Coûts complets calculés à partir du modèle des

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

résultats dans un contexte donné. - Apprécier les intérêts et limites des méthodes de calcul de coûts afin de choisir celle(s) adaptée(s) au contexte de gestion. - Calculer et interpréter des indicateurs du risque d'exploitation afin d'identifier des problèmes et de proposer des solutions de gestion adaptées. - Rédiger un argumentaire afin de conseiller le décideur.	centres d'analyse. - Coûts complets calculés à partir du modèle à base d'activités. - Coûts partiels : direct, variable, marginal. - Coûts spécifiques pour : - l'aide à la décision (abandon de produit, faire ou faire faire) ; - l'évaluation de la profitabilité. - Prise en compte du niveau d'activité : l'imputation rationnelle des charges de structure. - Indicateurs du risque d'exploitation. - Seuil de rentabilité

2.3 La prise en compte de données aléatoires

Sens et portée de l'étude

Il s'agit d'introduire l'aléa dans les modèles de contrôle de gestion en présentant les outils qui permettent de répondre à des problèmes de gestion en avenir aléatoire : risque d'exploitation, calcul du chiffre d'affaires, d'une marge et d'un résultat.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Calculer et interpréter une espérance et un écart sur type de ventes, coûts, marge et résultat, pour un ou plusieurs produits. - Identifier la loi de probabilité adaptée à une situation de gestion donnée puis calculer et interpréter les probabilités. - Déterminer et interpréter le seuil de rentabilité en avenir aléatoire.	- Variables aléatoires discrètes et continues : fonctions de distribution et de répartition, espérance mathématique, variance et écart type. - Propriétés de l'espérance et de la variance pour le seul cas de variables aléatoires indépendantes. - Caractéristiques et modalités d'application des lois suivantes : binomiale, de Poisson, normale. - Approximation des lois.

3- La gestion budgétaire (65 heures)

Sens et portée de l'étude

Le pilotage d'une organisation s'effectue souvent dans le cadre d'une organisation décentralisée et nécessite d'établir des prévisions, puis de les confronter à la réalité afin d'apprécier la performance.

3.1 La structuration de l'organisation et la gestion budgétaire

Sens et portée de l'étude

Il s'agit de montrer que la gestion budgétaire se calque sur la configuration structurelle d'une organisation et suit son évolution. Il est intéressant de montrer que plusieurs découpages sont possibles : par centres de responsabilité, par activité, par processus.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Distinguer et caractériser les différents centres de responsabilités. - Proposer des indicateurs associés à un centre de responsabilités pour en évaluer la performance. - Comparer plusieurs configurations budgétaires	- Centres de responsabilités : définition, typologie, objectifs, moyens et évaluation de la performance. - Budget par centres, par activité, par processus. - Rôles et place des différents acteurs : motivation, direction par objectifs, évaluation des performances individuelles et collectives. - Négociation d'objectifs au sein de l'organisation : communication descendante et communication ascendante.

3.2 Les outils et procédures de la gestion budgétaire

Sens et portée de l'étude

Les budgets constituent un mode de mise sous tension d'une organisation et permettent d'assurer une bonne maîtrise des délégations au niveau des entités locales lorsque le cadre global de la planification demeure pertinent. Il s'agit de montrer les liens avec la stratégie, la planification stratégique et opérationnelle, ainsi qu'avec la comptabilité financière pour établir les comptes prévisionnels.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

La gestion budgétaire englobe tous les aspects de l'activité de l'organisation, de la budgétisation au contrôle budgétaire.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier une organisation budgétaire adaptée. - Déterminer et appliquer une méthode adaptée à des calculs de prévisions commerciales pour conseiller le décideur. - Élaborer et résoudre une programmation de la production à l'aide de la programmation linéaire ou de l'ordonnancement. - Déterminer le programme optimal d'approvisionnement en avenir certain et le stock optimal en avenir aléatoire. - Concevoir un budget des approvisionnements en tenant compte des solutions d'approvisionnement. - Déterminer et commenter une masse salariale prévisionnelle et ses évolutions. - Rédiger une note de synthèse sur la politique salariale. - Distinguer l'écart relatif à la production prévue de l'écart relatif à la production constatée, établir le lien entre les deux et commenter. - Rédiger une note de synthèse sur les écarts calculés .- Établir un bilan et un compte de résultat prévisionnel	- Les démarches et pratiques budgétaires. - Stratégie, planification, plans, programmes, budgets. - Les enjeux et limites de la budgétisation. - Les rôles des budgets dans l'organisation au regard de la stratégie adoptée. - Les outils de construction de budgets dans les domaines : - commerciaux (segmentation de marchés, prévisions des ventes, politique de prix) ; - productifs (optimisation, goulot d'étranglement, ordonnancement) ; - des approvisionnements (modèles de gestion des stocks en avenir certain, modèles en avenir aléatoire, budgétisation des approvisionnements, implications du juste-à-temps) ; - de la gestion du personnel (prévisions et analyse des variations, ou écarts, de la masse salariale). - Les procédures budgétaires pour mettre sous tension les acteurs. - Le contrôle budgétaire dans le cadre d'un centre de profit (analyse des écarts sur coûts, chiffre d'affaires, marge et résultat). - Le bilan et le compte de résultat prévisionnels.

4- Les outils d'amélioration des performances (45 heures)

Sens et portée de l'étude

Mettre en œuvre des outils et des méthodes qui viennent en complément de ceux qui ont une orientation financière, en particulier pour améliorer la qualité et limiter les délais.
L'amélioration continue du rapport valeur/coût peut aussi prendre appui sur des démarches d'étalonnage concurrentiel ou de reconfiguration, de gestion de la qualité totale.
Il s'agit de montrer toutes les démarches et techniques pour piloter en temps réel des variables quantitatives ou qualitatives, par exemple avec des tableaux de bord pour la production, pour les ressources humaines, pour l'environnement.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier les avantages et les inconvénients du coût cible et mettre en œuvre cette méthode dans un contexte donné. - Exploiter les outils de gestion de la qualité. - Rédiger une note de synthèse sur la gestion de la qualité et identifier des solutions aux éventuels problèmes détectés. - Concevoir un tableau de bord de gestion. - Commenter un tableau de bord de gestion.	- Performance : définition, formes. - Méthode des coûts cibles. - Analyse de la valeur. - Étalonnage concurrentiel (*benchmarking*), reconfiguration des processus (*reengineering*). - Coûts liés à la qualité et à la non qualité, coûts cachés. - Contrôle statistique de la qualité, estimation ponctuelle et par intervalle de confiance d'une moyenne, d'une proportion. - Outils de gestion de la qualité. - Rôles et modalités du *reporting*. - Tableaux de bord de gestion : objectifs, principes de conception (démarche, choix des indicateurs de performance), présentation, intérêts et limites.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

UE 6 - FINANCE D'ENTREPRISE

Niveau L : 150 heures - 14 ECTS

1- Le diagnostic financier des comptes sociaux (40 heures)

Sens et portée de l'étude
Le diagnostic financier doit permettre de porter un jugement sur les forces et les faiblesses de l'entreprise à partir de données pluriannuelles sur ses états financiers et des informations sectorielles, en vue d'émettre des préconisations.

1.1 La démarche de diagnostic

Sens et portée de l'étude
Mettre en œuvre des méthodes d'analyse des états financiers qui varient en fonction de l'information disponible et du contexte du diagnostic.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Expliciter le caractère multidimensionnel du diagnostic d'entreprise. - Interpréter les documents de synthèse. - Identifier les destinataires du diagnostic financier d'entreprise. - Identifier les limites de l'information comptable. - Discuter de l'intérêt et des limites de l'information sectorielle.	- Définition du diagnostic financier d'une entreprise. - Diversité des méthodes de diagnostic. - Définition et articulation des documents de synthèse : bilan, compte de résultat et annexe. - Comparaison dans le temps. - Comparaison des données de l'entreprise à celles de son secteur. - Intérêts et limites des informations sectorielles.

1.2 L'analyse de l'activité

Sens et portée de l'étude
Analyser l'activité de l'entreprise pour apprécier sa croissance et mesurer son aptitude à dégager des profits.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Analyser le compte de résultat. - Déterminer les différents soldes intermédiaires de gestion. - Justifier les retraitements du tableau des soldes intermédiaires de gestion. - Commenter et interpréter les différents soldes intermédiaires de gestion. - Déterminer la capacité d'autofinancement selon les méthodes additive et soustractive. - Commenter et interpréter la capacité d'autofinancement.	- Les soldes intermédiaires de gestion : présentation et retraitements. - La valeur ajoutée : signification et répartition. - La capacité d'autofinancement.

1.3 L'analyse de la structure financière

Sens et portée de l'étude
Analyser la structure des ressources et des emplois mise en œuvre pour que l'entreprise puisse assurer sa pérennité et développer son activité.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Expliquer la logique fonctionnelle « emplois ressources ». - Différencier les différents cycles d'opérations (investissement, financement, exploitation). - Construire un bilan fonctionnel. - Calculer le fonds de roulement net global, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie nette. - Caractériser l'évolution dans le temps de la structure financière d'une entreprise.	- L'équilibre fonctionnel du bilan. - Le fonds de roulement net global. - Le besoin en fonds de roulement (exploitation et hors exploitation). - La trésorerie nette. - Les retraitements du bilan fonctionnel.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

1.4 L'analyse de la rentabilité

Sens et portée de l'étude

Mesurer la rentabilité au strict plan économique ou en introduisant l'impact de l'endettement sur la rentabilité des fonds propres.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Différencier charges variables et charges fixes. - Calculer et distinguer la rentabilité économique de la rentabilité financière. - Mettre en évidence l'effet de levier. - Caractériser la problématique rentabilité-risque liée à l'endettement. - Analyser la rentabilité d'une activité ou d'une entreprise, dans une situation donnée.	- Les charges variables, les charges fixes. - La rentabilité économique. - Le levier opérationnel (ou d'exploitation). - La rentabilité financière. - L'effet de levier financier.

1.5 L'analyse par les ratios

Sens et portée de l'étude

Déterminer les valeurs relatives pour situer l'entreprise dans l'espace et dans le temps.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Distinguer les ratios relatifs à l'activité générale et ceux relatifs à la structure financière. - Distinguer les ratios de stock et de flux, en niveau ou en taux de croissance. - Analyser les ratios de l'entreprise et les mettre en relation avec ceux du secteur. - Réaliser un diagnostic à partir d'un ensemble de ratios pertinents. - Identifier les limites d'une analyse basée uniquement sur les ratios.	- Les ratios d'activité. - Les ratios de profitabilité. - Les ratios de rotation. - Les ratios d'investissement. - Les ratios d'endettement. - Les ratios de structure.

1.6 L'analyse par les tableaux de flux

Sens et portée de l'étude

Analyser en dynamique les flux de fonds et de trésorerie pour juger de l'aptitude de l'entreprise à honorer ses engagements ainsi qu'à prévenir les éventuelles défaillances.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Distinguer tableau de financement et tableau de flux de trésorerie. - Identifier le rôle de la trésorerie dans le risque de défaillance. - Construire le tableau de financement du Plan comptable général. - Construire un tableau de flux de trésorerie selon la méthode directe ou indirecte. - Justifier les retraitements des tableaux de flux. - Conduire un diagnostic à partir des tableaux de flux.	- Le tableau de financement (tableau de flux de fonds) et les tableaux de flux de trésorerie. - Les retraitements pour l'élaboration des tableaux de flux. - Les flux de trésorerie d'exploitation, d'investissement, de financement. - La capacité à supporter le coût de la dette, solvabilité. - La capacité à financer les investissements.

1.7 Le diagnostic financier

Sens et portée de l'étude

Il s'agit de synthétiser l'ensemble des analyses pour produire une vision globale du diagnostic financier.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Conduire un diagnostic financier à partir de données financières. - Proposer une conclusion générale à un diagnostic financier	- Diagnostic financier : démarche, outils.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

2- La politique d'investissement (40 heures)

Sens et portée de l'étude
Apprécier la pertinence d'un investissement à partir des flux financiers prévisionnels qu'il engendre sur plusieurs périodes.

2.1 La valeur et le temps

Sens et portée de l'étude
Mettre en évidence la relation entre temps et valeur, mesurée pour un actif ou un passif financier.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Distinguer valeur d'usage, valeur historique et valeur de marché. - Analyser l'influence du temps sur la valeur et appréhender le lien entre valeur et taux d'actualisation. - Calculer et interpréter un taux actuariel.	- La valeur présente et la valeur future. - La capitalisation et l'actualisation en temps discret. - Les annuités : définition et détermination. - Taux d'intérêt nominal et taux d'intérêt réel. - L'évaluation d'un actif par actualisation des flux futurs. - Le taux de rendement actuariel.

2.2 La gestion du besoin en fonds de roulement d'exploitation

Sens et portée de l'étude
Évaluer le besoin de financement généré par l'exploitation en se référant aux normes (ou conditions normales) de fonctionnement du cycle d'exploitation. Mesurer l'impact des variations de niveau d'activité et justifier éventuellement la réduction des emplois.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Déterminer le besoin en fonds de roulement d'exploitation normatif. - Analyser le besoin en fonds de roulement au vu des éléments variables (postes de stocks, de créances clients, de dettes fournisseurs et de TVA). - Proposer des recommandations en matière de gestion du besoin en fonds de roulement, dans une situation donnée ou prévisionnelle simple.	- L'approche normative du besoin en fonds de roulement (d'exploitation). - Le niveau moyen du besoin en fonds de roulement d'exploitation. - Les actions sur les postes clients, fournisseurs et stocks.

2.3 Les projets d'investissement

Sens et portée de l'étude
Caractériser et estimer le bien fondé d'un projet d'investissement en univers certain.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier et distinguer les différents types d'investissements. - Calculer les flux prévisionnels caractérisant un projet à partir des capacités d'autofinancement d'exploitation et des flux patrimoniaux. - Déterminer les différents critères financiers de sélection de projets d'investissement. - Argumenter un choix entre plusieurs projets qui respectent le niveau d'acceptation fixé a priori. - Analyser une décision d'investissement au-delà du simple calcul financier à l'aide de critères de sélection non financiers.	- La typologie des investissements. - Les paramètres financiers et comptables caractérisant un investissement. - Le choix d'un taux d'actualisation en fonction du coût du capital pour un projet (hors fiscalité). - Les critères financiers de sélection (valeur actuelle nette y compris VAN globale, taux de rentabilité interne y compris TIR global, délai de récupération du capital investi, indice de profitabilité). - Les critères non financiers de sélection.

3- La politique de financement (50 heures)

Sens et portée de l'étude

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

Exploiter les opportunités des différents modes de financement en respectant l'équilibre financier de l'entreprise et en tenant compte des informations délivrées par les marchés financiers.
Faire des prévisions sur l'équilibre de la trésorerie à moyen terme et apprécier la cohérence entre investissements et choix de financement.

3.1 Les modes de financement

Sens et portée de l'étude

Différencier les modes de financement selon leur coût, leur origine et le risque supporté par les bailleurs de fonds.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Distinguer les modes de financement et évaluer leur coût respectif. - Déterminer et valoriser le montant des engagements financiers de l'entreprise. - Calculer et comparer les coûts des différents moyens de financement en intégrant l'impôt sur les bénéfices. -Identifier une ou plusieurs solutions de financement.	- L'autofinancement : source, intérêts et limites. - Le financement par emprunt avec construction d'un tableau d'amortissement. - Le financement par augmentation de capital. - Le financement par crédit-bail. - Le financement participatif.

3.2 Les marchés financiers

Sens et portée de l'étude

Après avoir resitué le marché financier comme un mode de financement direct au sein de l'économie, déterminer l'apport des marchés financiers en matière de politique de financement et d'information financière de qualité.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Mettre en évidence les grands principes d'organisation. - Identifier les produits du marché financier. - Identifier les principales sources de notation financière et de cotation des titres. - Expliquer la cote des actions et des obligations. - Justifier la variation des prix des titres en fonction des taux d'intérêt de marché et de l'information.	- Le marché financier : définition, organisation et présentation des différentes catégories de titres, indices boursiers. - Les composantes du marché financier. - Les relations entre qualité de l'information, prix de marché et coût d'un financement extérieur. - Les relations entre taux actuariel de marché, taux nominal et valeur de marché des titres. - La cote des actions et des obligations.

3.3 Les contraintes de financement

Sens et portée de l'étude

Intégrer les contraintes des financements existants en fonction du niveau de développement de l'entreprise.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Construire un bilan financier. - Estimer les différents équilibres financiers. - Évaluer le niveau de risque et la soutenabilité de la dette. - Analyser les garanties des prêteurs et leur incidence sur le coût des dettes.	- La liquidité de l'actif et l'exigibilité du passif du bilan financier. - L'équilibre financier (fonds de roulement financier). - Les ratios de liquidité. - La relation entre risque financier et garanties. - Les principales garanties (personnelles et réelles) prises par les bailleurs à l'exclusion de l'aspect juridique.

3.4 La structure de financement

Sens et portée de l'étude

Caractériser la structure de financement de l'entreprise en prenant en compte la fiscalité, l'endettement financier et le risque de faillite.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Calculer le coût moyen pondéré du capital. - Justifier la relation entre structure du financement et valeur de l'entreprise. - Analyser la structure de financement d'une	- Le coût du capital pour l'entreprise et sa relation avec le taux requis par les actionnaires. - L'incidence du niveau d'endettement et du risque de faillite sur le coût du capital.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

organisation.	- La notion d'endettement optimal par arbitrage entre rentabilité des fonds propres et risque de faillite.

3.5 Le plan de financement

Sens et portée de l'étude

Apprécier la pertinence de la politique de financement retenue et sa cohérence avec la politique d'investissement afin d'assurer l'équilibre de la trésorerie sur le moyen terme.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier les étapes de la construction d'un plan de financement. - Élaborer un plan de financement. - Identifier des modalités d'équilibrage du plan de financement, dans une situation donnée.	- Les objectifs du plan de financement. - Le plan de financement présenté sur une durée de trois à cinq ans, selon un modèle adapté à l'analyse fonctionnelle. - Les différentes modalités d'équilibrage de la trésorerie à moyen terme.

4- La trésorerie (20 heures)

Sens et portée de l'étude

Anticiper les mouvements de trésorerie de court terme, connaître le principe d'équilibrage pour optimiser les modalités de financement des déficits et de placement des excédents sur les marchés financiers.

4.1 La gestion de trésorerie

Sens et portée de l'étude

Anticiper les mouvements de trésorerie de court terme et les reporter dans le budget de trésorerie.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Caractériser la notion de prévision de trésorerie. - Construire un budget de trésorerie. - Commenter le principe de l'équilibrage de la trésorerie.	- L'établissement des prévisions de trésorerie. - L'élaboration d'un budget de trésorerie à un horizon de quelques mois avec prise en compte de la taxe sur la valeur ajoutée.

4.2 Le financement des déficits de trésorerie de court terme

Sens et portée de l'étude

Minimiser le coût de financement des déficits de trésorerie de court terme.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Distinguer et qualifier les principales modalités de financement des déficits de trésorerie. - Arbitrer entre les différentes modalités de financement à la disposition de l'entreprise.	- Les principales modalités de financement à court terme des soldes déficitaires de trésorerie : escompte, crédits de trésorerie, découvert. - La négociation des conditions de mouvements de trésorerie. - Les coûts des différentes modalités de financement.

4.3 Le placement des excédents de trésorerie en produits bancaires et financiers

Sens et portée de l'étude

Identifier les avantages et les risques des placements des excédents de trésorerie sur les marchés financiers.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier la relation entre incertitude et rentabilité exigée par le marché. - Calculer la rentabilité espérée ou la valeur théorique sur une période d'un titre financier. - Déterminer différents placements sur les marchés financiers. - Incorporer les gains des placements dans la trésorerie.	- La relation rentabilité-risque : interprétation par type d'actif. - La représentation espérance / écart-type. - Les produits bancaires. - La rentabilité et le risque à partir d'une série de données boursières. - L'introduction à la diversification avec deux actifs.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

AXE 3 : ANALYSE ÉCONOMIQUE ET MANAGÉRIALE

Les unités d'enseignement « d'économie contemporaine » (UE 5) et de « management » (UE7) ont pour objet de permettre au titulaire du DCG d'appréhender l'environnement économique et managérial des organisations afin de comprendre les défis et les problématiques auxquels ces dernières sont confrontées.
Ces unités d'enseignement devront, notamment, permettre le développement de compétences spécifiques :

- exploiter des documents de nature variée (statistiques, presse spécialisée, multimédia…) ;
- développer une culture économique et managériale actualisée visant à comprendre les enjeux auxquels les organisations font face, notamment par le biais d'une veille informationnelle ;
- analyser des situations et décisions économiques ou managériales ;
- élaborer une argumentation à partir d'une problématique donnée, en mobilisant le vocabulaire spécifique adapté ainsi que les concepts et les illustrations nécessaires (factuelles ou théoriques).

UE 5 - ÉCONOMIE CONTEMPORAINE

Niveau L : 200 heures – 14 ECTS

1- Fondements et finalités de l'activité économique (20 heures)

1.1 Quels problèmes l'économie tente-t-elle de résoudre ?

Sens et portée de l'étude

Face à des problématiques contemporaines, il s'agit de mettre en évidence comment l'économie se situe au cœur de la vie et des décisions des individus, tout en tenant compte des nouveaux enjeux du développement durable. L'économie peut être appréhendée comme une science des choix dans un contexte de rareté des ressources.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Mettre en évidence l'omniprésence du problème de la rareté des ressources. - Identifier l'allocation des ressources comme une recherche de l'adéquation entre des ressources rares et des besoins illimités. - Illustrer la logique de choix et d'arbitrage des agents sur l'emploi des ressources.	- Le concept de science économique. - La variété et la rareté des ressources. - L'allocation des ressources.

1.2 Qu'est-ce que l'activité économique ?

Sens et portée de l'étude

Pour satisfaire leurs besoins, les agents effectuent des opérations économiques qui les mettent en interaction dans une logique systémique. Cette interdépendance entre les agents et les opérations qu'ils réalisent est au cœur de l'activité économique : la circulation de flux liés aux opérations de production, de répartition, d'investissement et de consommation en est une illustration.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier et schématiser les relations entre les différents agents économiques. - Commenter la répartition des dépenses de consommation. - Différencier les différentes formes d'épargne. - Différencier les formes et les motifs de l'investissement. - Analyser la contribution des grandes variables de l'équilibre ressources-emplois à l'activité économique.	- Les différents agents économiques, leurs rôles. - L'interdépendance entre les opérations économiques et l'équilibre ressources-emplois. - Les contributions à l'activité économique : consommation, investissement, commerce extérieur. - Consommation : définition, typologies, mesure et structure de la consommation des ménages. - Épargne : définition, formes. - Investissement : définition, mesure et typologies.

1.3 Comment l'activité économique crée-t-elle de la richesse ?

Sens et portée de l'étude

L'ensemble des interactions entre les agents économiques contribue à la richesse créée au sein d'une économie. La richesse, envisagée sous un angle quantitatif, est créée au cours de l'activité productive. Elle est le résultat de l'activité d'une pluralité

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

d'acteurs, dépassant le strict cadre marchand et lucratif, notamment par l'économie sociale et solidaire ainsi que les services publics. Les spécificités du tissu productif conditionnent la capacité du pays à créer de la richesse. Cette dernière est répartie entre les différents agents qui y contribuent lors de la répartition primaire.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier la contribution des différents acteurs à la création de richesse. - Caractériser un tissu productif à l'aide de données statistiques. - Analyser les enjeux de la répartition de la valeur ajoutée entre les différents bénéficiaires.	- Valeur ajoutée. - Production marchande, non-marchande. - Critères de classification des entreprises : taille, branche, filière, secteur. - Les secteurs économiques : définition et poids relatif. - Économie sociale et solidaire : définition et poids relatif. - Répartition primaire de la richesse.

1.4 Comment rendre compte de la situation économique d'un pays ?

Sens et portée de l'étude

Le PIB demeure l'indicateur le plus utilisé pour mesurer la richesse créée et réaliser des comparaisons spatio-temporelles. Les limites qu'il présente ont depuis longtemps conduit à la conception d'indicateurs alternatifs afin de dépasser une vision matérielle de la richesse, intégrant les problématiques du bien-être et de l'environnement. Il s'agit de montrer l'enjeu des conventions de mesure et le rôle des indicateurs dans la représentation de la réalité économique, ainsi que dans les décisions prises par les acteurs (privés et publics).

Compétences attendues	Savoirs associés
- Repérer comment le PIB rend compte de la richesse créée. - Comparer la situation de pays dans le temps et l'espace à partir de différents indicateurs. - Justifier l'usage d'indicateurs alternatifs au regard des limites du PIB.	- PIB : définition, modes de calcul. - Rôle et limites du PIB. - Externalités positives et négatives. - Indicateurs alternatifs : IDH et autres indicateurs de développement, intérêts et limites.

2- Le fonctionnement de l'économie de marché (30 heures)

2.1 Pourquoi l'économie de marché s'est-elle imposée en tant que principal régime d'organisation économique et sociale ?

Sens et portée de l'étude

L'économie de marché est progressivement devenue le principal modèle d'organisation économique et sociale, même si sa mise en place s'est faite selon des modalités diverses, notamment en raison du rôle conféré à l'État selon les pays. L'État initie et accompagne le développement de l'économie de marché en garantissant l'exercice de libertés économiques et en favorisant la dynamique concurrentielle censée contribuer à l'efficacité économique. Si la concurrence est une incitation à baisser les prix, à augmenter les quantités produites et à innover, la réalité des marchés amène à affiner ce que l'on entend par concurrence.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier les caractéristiques des économies de marché. - Caractériser les différentes formes de concurrence. - Mettre en évidence les mécanismes de formation des prix. - Identifier le rôle des prix dans le comportement des agents et l'allocation des ressources. - Étudier les bienfaits attendus et les limites de la concurrence sur un marché.	- Économie de marché, libéralisme économique, économie mixte. - Marché : rôle et fonctionnement. - La notion de concurrence : cadre normatif de la concurrence pure et parfaite, réalité de la compétition entre entreprises (Walras, Pareto, Baumol). - Les caractéristiques de l'équilibre de marché dans un cadre concurrentiel. - Analyse dynamique de la concurrence (Schumpeter, Hayek).

2.2 Pourquoi encadrer le fonctionnement du marché ?

Sens et portée de l'étude

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

L'État, dans une économie de marché, assure, à différents échelons institutionnels, une régulation du fonctionnement des marchés pour limiter les inconvénients des situations de concurrence imparfaite et des défaillances de marché en matière d'allocation des ressources.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Repérer les différentes structures de marché de concurrence imparfaite. - Analyser les comportements des acteurs et leurs répercussions sur l'équilibre d'un marché déterminé en concurrence imparfaite. - Identifier les organes chargés de la régulation de la concurrence et les mesures contribuant au maintien de la concurrence. - Repérer des cas d'externalités et de biens collectifs, en appréhender les conséquences. - Identifier des dispositifs permettant de répondre aux défaillances du marché.	- Fonctionnement des marchés et comportement des acteurs en concurrence imparfaite. - Régulation de la concurrence dans le cadre national et européen. - Biens collectifs et externalités : caractéristiques et conséquences (Marshall, Pigou, Coase).

3- Les contributions des acteurs financiers à l'activité économique (20 heures)

3.1- Au niveau macroéconomique, quels sont les agents à besoin ou à capacité de financement ?

Sens et portée de l'étude

Les opérations économiques menées par les agents économiques débouchent sur des situations financières diverses. On distingue alors au niveau macroéconomique, les agents à capacité de financement et ceux à besoin de financement. Une première approche du financement de l'économie peut être appréhendée par la rencontre entre les capacités et les besoins de financement.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier les agents à besoin et à capacité de financement. - Analyser le comportement d'épargne des ménages. - Identifier les modalités de financement des entreprises et de l'État. - Analyser les conséquences du choix d'une modalité de financement pour un agent économique donné.	- Agents à capacité de financement : déterminants et motifs de l'épargne des ménages. - Agents à besoin de financement (entreprises et État) : déterminants et modalités de financement.

3.2- Quels sont les rôles respectifs des banques et des marchés financiers dans le financement de l'activité économique ?

Sens et portée de l'étude

Les banques et les marchés financiers jouent un rôle complémentaire dans le financement de l'économie selon des modalités spécifiques.

Nécessaires au développement de l'activité économique, ils permettent de financer la diversité des besoins de financement des agents et de les accompagner dans la prise de risque inhérente à leurs projets.

La recherche de sources de financement plus abondantes, d'un financement moins coûteux ou de modalités de financement adaptées à de nouveaux besoins (start-up…) a entraîné de nombreuses évolutions conduisant à la financiarisation de l'économie et parallèlement au développement de formes alternatives de financement. Bien que nécessaire au développement de l'activité économique, cette financiarisation s'accompagne de crises récurrentes pouvant déstabiliser l'économie réelle.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier les fonctions des banques. - Appréhender la diversité des marchés de capitaux. - Analyser la contribution des banques et des marchés de capitaux à l'activité économique. - Repérer les nouvelles sources de financement. - Analyser les mécanismes financiers d'une crise réelle (passée ou actuelle) et ses conséquences sur l'activité économique.	- Finance directe/finance indirecte. - Rôles des banques : ● gestion des moyens de paiement ; ● création monétaire ; ● transformation des échéances ; - Évolution des rôles et places des banques. - Rôles des marchés de capitaux : financement à différents horizons temporels, valorisation boursière, liquidité des titres, spéculation, couverture des risques,

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

	apports de devises. - Les différents types de marchés : ● marché monétaire ; ● marché financier ; ● marché des produits dérivés ; ● marché des changes. - Autres formes de financement (capital-risque, financement participatif) - Les autorités monétaires.

4- La régulation publique dans une économie de marché (40 heures)

4.1 Quels sont la place et le rôle de l'État ?

Sens et portée de l'étude

La place et le rôle de l'État ont évolué au cours du temps dans les économies de marché. Le tournant libéral de la fin des années 1980 s'est accompagné d'un certain désengagement de l'État dans les économies à hauts revenus. Pour autant, l'État reste un acteur majeur au travers des différentes fonctions qu'il assume.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier les fonctions de l'État. - Repérer les différents organes de l'action publique au niveau national ou local. - Comparer les choix budgétaires de plusieurs États (niveau et structure des dépenses publiques et des prélèvements obligatoires). - Analyser l'évolution des finances publiques d'un pays et ses enjeux.	- Les fonctions de l'État (Musgrave). - Organes de l'action publique : administrations (centrale, sécurité sociale), autorités administratives indépendantes, collectivités locales. - Budget de l'État : niveau et structure des dépenses publiques, niveau et structure des prélèvements obligatoires. - Déficit public et dette publique. - Soutenabilité de la dette publique.

4.2 Quelles politiques économiques l'État peut-il mener ?

Sens et portée de l'étude

L'État met notamment en œuvre un ensemble de politiques économiques visant à atteindre un certain nombre d'objectifs grâce à différents instruments. Toutefois, le degré et les formes de cette intervention font débat.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Distinguer les différents types de politiques économiques. - Identifier les caractéristiques des politiques d'offre et de demande. - Apprécier les enjeux d'une politique économique donnée. - Analyser une décision de politique économique dans un contexte précis.	- Objectifs de la politique économique : croissance, plein-emploi, stabilité des prix, équilibre extérieur. - Typologies des politiques économiques : politiques conjoncturelles/structurelles, politiques d'offre/de demande. - Politique de demande : instruments de relance budgétaire, effets et limites (Keynes, Friedman, Laffer). - Politique d'offre : instruments, effets et limites(Théories de la croissance endogène). - Justifications et limites de l'intervention de l'État (Wagner, Keynes, approches libérales).

4.3 L'appartenance à l'Union Européenne influence-t-elle la conduite de la politique économique des pays membres ?

Sens et portée de l'étude

La construction européenne est un processus graduel autour d'un projet aux dimensions politique, économique et sociale.

L'Union Européenne est devenue une puissance économique de premier plan et une zone d'intégration régionale, en suivant un processus d'élargissement et d'approfondissement, qui a conduit à redéfinir la répartition des compétences en matière de politique économique.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier les enjeux des principales phases	- Principales phases d'élargissement et

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

d'élargissement et d'approfondissement de la communauté économique européenne (CEE) puis de l'Union européenne (UE). - Illustrer les principes de proportionnalité et de subsidiarité. - Caractériser l'organisation de la régulation conjoncturelle au sein de l'Union Économique et Monétaire. - Expliquer les mécanismes permettant d'atteindre les objectifs de la politique monétaire. - Analyser les difficultés posées par les divergences structurelles au sein de l'Union Européenne.	d'approfondissement, poids économique de l'Union Européenne. - Principes de proportionnalité et de subsidiarité. - Régulation conjoncturelle au sein de l'Union économique et monétaire, UEM (objectifs et instruments) : politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE), encadrement des politiques budgétaires nationales. - Politiques structurelles de l'Union Européenne : budget de l'Union Européenne, degré inégal d'intégration des politiques de la concurrence, commerciale, fiscale et sociale.

5- La croissance économique : origines et enjeux (60 heures)

5.1 La croissance économique doit-elle être systématiquement recherchée ?

Sens et portée de l'étude

La croissance économique est souvent présentée comme un objectif primordial duquel découle la capacité d'un pays à satisfaire les besoins des agents en produisant plus, en créant de la richesse et des emplois. En tant que source de richesse matérielle, elle peut contribuer au bien-être, mais n'est pas une condition suffisante au développement. Elle soulève en outre la question de sa soutenabilité dans le cadre d'un développement durable.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Différencier croissance économique, fluctuations de l'activité et développement économique. - Analyser le rôle de la croissance sur une économie.	- Croissance économique, croissance potentielle et croissance effective. - Développement économique, développement humain (A. Sen), et développement durable. - Les finalités de la croissance. - Soutenabilité de la croissance.

5.2 Qu'est-ce qui détermine le potentiel de croissance d'une économie ?

Sens et portée de l'étude

Chercher à accroître la richesse d'un pays suppose d'identifier les déterminants de la croissance. L'augmentation de la quantité des facteurs de production peut être perçue comme une première source de croissance. Toutefois, elle apparaît limitée et l'on observe qu'une croissance existe dans des pays dont la quantité de facteurs n'augmente pas, grâce à l'amélioration de la productivité globale des facteurs liée au progrès technique.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier et analyser les déterminants de la croissance. - Mettre en évidence le rôle du progrès technique dans la croissance.	- Le rôle des facteurs de production : capital, travail et ressources naturelles (Ricardo, Malthus, croissance endogène) - Le rôle du progrès technique (ou de la productivité globale des facteurs) dans le processus de croissance (Schumpeter, Aghion, Solow, Romer)

5.3 Quelle est l'influence de l'ouverture internationale d'une économie sur sa croissance économique ?

Sens et portée de l'étude

Si les théories classiques du commerce international se fondent sur la défense du libre-échange, l'histoire économique montre que protectionnisme et libre échange ont toujours coexisté. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la plupart des nations ont souhaité encadrer le développement des échanges multilatéraux, tandis que des espaces économiques régionaux se sont constitués.

Aujourd'hui les échanges internationaux sont souvent perçus comme une opportunité de croissance économique. L'analyse de la balance des paiements permet notamment d'évaluer la compétitivité d'un pays, ses choix de spécialisation ainsi que son besoin ou sa capacité de financement à l'égard du reste du monde.

Pour attirer les capitaux internationaux, les États développent des politiques d'attractivité dont les conséquences peuvent être variables selon les outils utilisés (dumping social, fiscal, monétaire versus politiques de formation, de soutien à l'innovation, de financement d'infrastructures).

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

Compétences attendues	Savoirs associés
- Distinguer internationalisation et mondialisation. - Caractériser les principaux flux d'échanges. - Expliquer le rôle des firmes multinationales et de la division internationale des processus de production dans la dynamique des échanges. - Justifier la défense du libre-échange et les motivations protectionnistes. - Identifier les différentes modalités du protectionnisme. - Identifier les principaux soldes de la balance des paiements d'une nation. - Analyser la situation extérieure d'un pays à partir d'indicateurs et en repérer les conséquences sur la croissance économique. - Expliquer les enjeux des politiques d'attractivité vis à vis de la croissance économique.	- Internationalisation, mondialisation. - Échanges internationaux : inter et intra branche, intra-firme, intra-régionaux. - Régulation du commerce mondial : organisation et principes. - Intégration économique régionale. - Investissement direct à l'étranger (IDE). - Firmes multinationales, division internationale des processus de production et chaînes de valeur mondiales. - Libre-échange : définition, principales théories (Ricardo, Heckscher-Ohlin-Samuelson, Lassudrie-Duchêne ou Linder, Krugman), conséquences. - Protectionnisme : définition, modalités, principales théories (List, Kaldor, Krugman, Amin), conséquences. - Balance des paiements. - Politique d'attractivité et de compétitivité.

5.4 Quel potentiel de croissance dans la perspective d'un développement durable ?

Sens et portée de l'étude

La question de l'épuisement de la croissance et d'une croissance auto-entretenue permet de s'interroger sur la capacité des pays à offrir une quantité de biens sans cesse plus abondante, en interrogeant le rôle des différentes ressources (humaines, technologiques, naturelles) en la matière. Elle fait écho à la problématique de la soutenabilité de la croissance.

Sur le plan économique, les approches des ressources naturelles diffèrent : certaines considèrent que la préservation des ressources n'est pas une limite à la croissance, d'autres estiment qu'elle est incompatible avec la croissance. Se dégagent alors deux conceptions différentes de la soutenabilité, dites faible et forte, la première présentant le progrès technique comme la solution, tandis que la seconde promeut un changement de modèle de croissance.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Caractériser le développement durable dans ses trois dimensions - Analyser les effets attendus des mesures de politique environnementale sur les comportements des acteurs. - Analyser les opportunités et les limites du développement durable en termes de croissance économique.	- Développement durable : dimensions économiques, sociales et environnementales. - L'environnement, illustration de défaillances de marché (Coase, Pigou, Hardin, Olstrom). - Degré de soutenabilité de la croissance : faible (Stiglitz)ou forte. - La transition énergétique. - Les instruments des politiques environnementales : fiscalité, droits à polluer, réglementation. - Apparition de logiques économiques différentes : économie circulaire, économie des fonctionnalités

6. Les déséquilibres sociaux : explications et enjeux (30 heures)

6.1- Comment expliquer les déséquilibres sur le marché du travail ?

Sens et portée de l'étude

Le chômage apparaît comme un déséquilibre sur le marché du travail, mais ne constitue qu'une des formes de difficultés des individus face à l'emploi. Pour caractériser correctement la situation de l'emploi d'un pays, il est nécessaire de prendre en compte divers indicateurs, au-delà du taux de chômage.

Sur la base de ces indicateurs, l'examen du chômage et de son évolution dans différents pays montre que le chômage est un phénomène complexe dont les causes sont multiples, potentiellement cumulatives et ne se limitant pas au marché du travail.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Caractériser la situation du marché du travail à l'aide d'indicateurs variés.	- Chômage (BIT, Ministère du travail), halo du chômage, sous-emploi.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

- Appréhender la diversité des situations des individus sur le marché du travail. - Comparer la situation de l'emploi dans différents pays par l'analyse de données statistiques. - Analyser les causes structurelles et conjoncturelles du chômage, sur un marché donné. - Identifier les causes du dualisme et de la polarisation du marché du travail. - Analyser les conséquences de la révolution numérique sur l'emploi et les modalités de travail.	- Taux de chômage, taux d'activité, taux d'emploi, comparaison entre pays. - Chômage conjoncturel/structurel. - Chômage classique/keynésien. - Segmentation et polarisation du marché du travail (Piore – Doeringer, Lindbeck – Snower). - Autres théories du marché du travail.

6.2- Comment l'action publique peut-elle limiter les déséquilibres sur le marché du travail ?

Sens et portée de l'étude

Les changements de grande ampleur que connaît le marché du travail en France, comme dans tous les pays industrialisés, justifient la mise en œuvre d'un ensemble de politiques visant à limiter, accompagner voire à compenser les nouvelles formes de déséquilibres qui affectent l'emploi. Les politiques visant à soutenir l'activité économique appartiennent à cet ensemble de mesures et visent plus précisément la lutte contre le chômage.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier les principales mesures prises dans le cadre des politiques de l'emploi au sein des pays de l'OCDE. - Distinguer les mesures dites passives et actives. - Comparer les effets attendus des différentes mesures des politiques de l'emploi et des politiques pour l'emploi. - Analyser les enjeux de la flexibilité sur le marché du travail, dans ses différentes formes. - Caractériser l'action des pouvoirs publics pour accompagner les transformations du marché du travail.	- Politiques de l'emploi : mesures actives et passives. - Politiques pour l'emploi : impacts attendus du soutien à l'activité sur l'emploi. - Flexibilité du marché du travail : formes et enjeux.

6.3- Quelles politiques de redistribution face aux risques sociaux et aux inégalités sociales ?

Sens et portée de l'étude

Les inégalités sont de nature multiple et présentent un caractère cumulatif. La légitimité de la lutte contre les inégalités est un sujet encore débattu parmi les économistes. Le consensus selon lequel les inégalités seraient facteur d'efficacité et de croissance est remis en question, depuis la crise des subprimes notamment, à la faveur d'analyses pointant les effets contre-productifs des inégalités.

Face aux inégalités, aux risques sociaux et à l'exclusion, les pouvoirs publics peuvent engager des politiques de redistribution, basées sur la fourniture de services publics, une fiscalité redistributive et des institutions de solidarité comme la Sécurité Sociale. L'État social (État-providence) est devenu la forme institutionnelle caractéristique des sociétés avancées, présentant des formes différentes selon les pays.

Compétences attendues	**Savoirs associés**
- Identifier les différentes formes d'inégalités et les principaux risques sociaux. - Analyser les enjeux de la lutte contre les inégalités et de la couverture des risques sociaux. - Caractériser les différents instruments des politiques de redistribution. - Analyser l'évolution des principales dépenses et recettes des politiques contemporaines de redistribution.	- Inégalités sociales : formes, origines et mesure (Piketty). - Pauvreté : définitions et mesures. - Justification économique des inégalités et remise en cause de l'efficacité des inégalités. - Redistribution : objectifs, formes, instruments. - Les modèles de protection sociale. - Le financement des politiques de redistribution.

UE 7 - MANAGEMENT

Niveau L : 200 heures – 14 ECTS

La visée générale de cette unité est de repérer les enjeux actuels du management pour toutes les organisations et d'associer le management stratégique, le management organisationnel et management opérationnel.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

1- Les enjeux du management des organisations (35 heures)

L'étude de ce thème vise à délimiter et à positionner le management dans toutes les dimensions de son environnement. Il s'agit également de montrer la diversité des enjeux et des tensions à piloter.

1.1 Quelles sont les spécificités des différentes organisations ?

Sens et portée de l'étude

L'observation de situations réelles amène à saisir la grande variété des organisations. Chacune possède des spécificités et des objectifs propres (croissance, pérennité, rentabilité, soutenabilité) et fait face à des enjeux parfois différents, influençant ainsi le choix du management en place.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier les spécificités d'une organisation donnée selon sa forme. - Justifier l'existence et l'évolution des organisations.	- Organisation. - Entreprise. - Théorie des coûts de transaction (Coase, Williamson). - Formes d'organisation : organisation publique ou privée, association, coopérative, mutuelle, fondation. - Caractéristiques des organisations : forme et type, finalité, but, métier, ressources, dimension géographique.

1.2 Quelles sont les caractéristiques de l'environnement actuel des organisations ?

Sens et portée de l'étude

Il s'agit de sensibiliser aux caractéristiques de l'environnement actuel (mondialisation, digitalisation, complexité, incertitude…), à ses enjeux (réputation, image, bien-être des salariés, productivité, réactivité, flexibilité, création de richesse, de valeur…), à sa dynamique et à ses risques.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Repérer les influences réciproques entre une organisation et son environnement. - Repérer les enjeux auxquels une organisation donnée doit faire face, dans l'environnement actuel. - Justifier l'importance des caractéristiques de l'environnement dans une décision managériale donnée quel que soit le type d'organisation.	- Macroenvironnement / Microenvironnement / Mésoenvironnement. - Environnement économique, technologique, social, écologique, culturel et sociétal. - Incertitude, complexité, risque.

1.3 Quelles relations entre l'organisation et ses parties prenantes ?

Sens et portée de l'étude

Il existe de nombreuses interdépendances entre les organisations et leurs parties prenantes dont les intérêts peuvent parfois converger mais également diverger et créer des tensions. Les organisations ont intérêt à repérer et à apprécier l'importance de chaque partie prenante afin de pouvoir les prendre en compte de façon adéquate pour mieux relever les enjeux auxquels elles font face.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Expliquer les points communs et les divergences d'intérêts des parties prenantes internes et externes d'une organisation. - Analyser la prise en compte des parties prenantes par une organisation. - Mettre en évidence des évolutions sociétales impactant une organisation donnée. - Analyser les dispositifs liés à la responsabilité sociale de l'entreprise pour une organisation donnée.	- Les différentes parties prenantes. - Les théories des parties prenantes (Freeman, Clarkson). - La théorie de l'agence (Jensen et Meckling). - « *New Public Management* ». - Types de gouvernance : gouvernance actionnariale, familiale, partenariale. - Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE).

1.4 Qu'est-ce que le management ?

Sens et portée de l'étude

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

Cette introduction au concept multidimensionnel de management vise à expliquer l'omniprésence du management à tous les niveaux de l'organisation et quelle que soit l'organisation pour piloter la performance. La dimension systémique et contingente du management devra être soulignée, ainsi que sa dimension éthique. Les paradoxes posés par les différents enjeux (court terme/long terme, productivité/flexibilité, coût/délais/qualité) ainsi que les réponses managériales apportées devront être systématiquement analysés.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier les objectifs d'une organisation. - Distinguer les niveaux de management et expliquer leur rôle dans une situation donnée. - Analyser les interdépendances, tensions et paradoxes entre les enjeux d'une organisation donnée dans son environnement. - Identifier les différents rôles d'un manageur et les comparer à ceux de l'entrepreneur et du dirigeant. - Repérer et apprécier les décisions et les actions du management dans une situation donnée.	- Management / gestion. - Management stratégique, organisationnel, opérationnel. - Performance globale. - Évolution de la conception de l'organisation et de son management (approche analytique, systémique, collaborative) et théories afférentes : -théorie évolutionniste (Nelson et Winter) ; -école sociotechnique (Emery et Trist). - Le manageur (Fayol, Drucker, Mintzberg), l'entrepreneur (Schumpeter), le dirigeant.

2- Le management stratégique (35 heures)

Ce thème met en évidence l'importance de la stratégie et permet de présenter les principes guidant une démarche stratégique.

2.1 Qu'est-ce que la stratégie ?

Sens et portée de l'étude
Il s'agit de positionner le management stratégique par rapport au management organisationnel et opérationnel et d'analyser les objectifs de la stratégie ainsi que ses limites.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Distinguer les différents niveaux de stratégies. - Identifier la (les) source (s) d'avantage concurrentiel d'une entreprise. - Identifier, analyser et justifier la démarche stratégique suivie par une organisation. - Expliquer l'évolution stratégique d'une organisation donnée.	- Stratégie/tactique/politique. - Les différents niveaux de stratégies : stratégie d'ensemble (corporate) et stratégie de domaine (business). - Stratégie de positionnement, stratégie de rupture. - Démarche stratégique. - Avantage concurrentiel.

2.2 Quels outils de diagnostic pour orienter les stratégies ?

Sens et portée de l'étude
L'étude porte sur les dimensions et variables à évaluer et à analyser avant de prendre des décisions stratégiques, ainsi que sur les limites des outils du diagnostic. En particulier, il s'agit d'intégrer les impacts du numérique sur le diagnostic et les choix stratégiques.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Conduire un diagnostic stratégique à l'aide des outils d'analyse adéquats. - Analyser les apports et les limites du diagnostic stratégique. - Identifier les critères de la segmentation stratégique. - Justifier et analyser la pertinence des décisions stratégiques opérées par une organisation à partir de son diagnostic et en fonction des enjeux.	- Outils de l'analyse du macroenvironnement : politique, économique, socioculturel, technologique, écologique et légal. - Outils de l'analyse concurrentielle : matrices de l'analyse de portefeuille d'activités (BCG, McKinsey, ADL), analyse de Porter (« 5+1 forces »). - Outils de l'analyse technologique : cycle de vie de la technologie, trinôme « technologie produit marché ». - Outils de l'analyse organisationnelle : diagnostic des ressources et des compétences. - Veille informationnelle en temps réel et ses outils. - Synthèse du diagnostic stratégique : Swot, facteurs clés de succès, compétences distinctives.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

	- Segmentation stratégique, domaine d'activité stratégique.

3- LE MANAGEMENT ORGANISATIONNEL (70 heures)

–

Sens et portée de l'étude

L'efficience et l'efficacité d'une organisation repose sur le pilotage permanent de ses processus fondamentaux : structurer, décider, coordonner, animer, informer, communiquer, contrôler. Il s'agit de mettre en évidence les objectifs, les choix et les difficultés du management organisationnel.

3.1 Quels processus de structuration ? Comment gérer la structure ?

Sens et portée de l'étude

Il est nécessaire de prendre conscience de la dynamique d'une forme organisationnelle et de la remise en cause des frontières de l'organisation. La gestion de la structure implique de faire des choix entre des variables de nature paradoxale.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier et analyser la pertinence d'une forme organisationnelle en s'appuyant sur la théorie des organisations. - Caractériser les processus de coordination. - Repérer les tensions et les paradoxes organisationnels à prendre en compte dans la gestion d'une structure.	- Les structures classiques : fonctionnelle, divisionnelle, matricielle. -Les configurations organisationnelles de Mintzberg. -Les nouvelles formes organisationnelles : réseau, projet, entreprise étendue, processus. -Les frontières : ● intrapreneuriat ; ● extrapreneuriat. -Les analyses de la contingence structurelle : ● Woodward ; ● Burnset Stalker ; ● Lawrence et Lorsch ; ● Chandler. -L'apprentissage organisationnel (C. Argyris, D. Schön) -Les processus de coordination.

3.2 Quels processus décisionnels ? Comment gérer les processus décisionnels ?

Sens et portée de l'étude

Il s'agit de montrer que toutes les décisions n'ont pas le même impact sur l'organisation, mais également que la complexité et l'incertitude encadrant la prise de décision sont très variables. Les décisions ne résultent ainsi pas forcément d'une démarche rationnelle. Il est nécessaire de montrer les impacts du numérique sur les processus décisionnels.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Repérer les niveaux de décision dans une organisation. - Caractériser et apprécier les processus décisionnels à partir de la théorie des organisations. - Relier les problèmes techniques et les problèmes humains dans les processus de décision et de gestion.	- Décision et processus de décision. - Typologies des décisions : stratégique, tactique, opérationnelle / programmable, non programmable / individuelle et collective. - Automatisation et numérisation des processus. - Rationalité limitée (procédurale) / rationalité parfaite (substantive). - Modèles de décision : « IMC » de Simon, modèle composite de Cohen, March, Olsen. - Culture, comportements personnels, biais cognitifs et décisions.

3.3 Comment s'exerce le pouvoir ?

Sens et portée de l'étude

Il semble nécessaire de distinguer le pouvoir de son exercice pour en montrer les difficultés et les multiples variables objectives et subjectives à analyser.

Compétences attendues	Savoirs associés

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

- Distinguer pouvoir, autorité, leadership. - Identifier les sources du pouvoir. - Repérer les relations de pouvoir au sein d'une organisation donnée. - Analyser les variables pour gérer la responsabilité, l'autonomie, la confiance dans l'exercice du pouvoir.	-Pouvoir, autorité, leadership. -Sources du pouvoir, zones d'incertitude (Crozier, Friedberg). -Styles de direction (Lewin, Likert, Blake et Mouton, Mintzberg).

3.4 Quels processus d'animation ?

Sens et portée de l'étude

Il s'agit de prendre en compte l'individu et le groupe dans la dynamique organisationnelle. Il est essentiel d'analyser l'importance des acteurs, de leurs comportements et des moyens d'animation des ressources humaines.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Proposer des modes d'animation adaptés à un individu ou à un groupe. - Repérer les modes d'animation d'une organisation. - Mettre en évidence l'importance de la communication et de la culture dans l'animation d'une organisation. - Analyser un conflit dans une situation organisationnelle donnée, proposer des démarches de résolution.	- Dynamique de groupe (Lewin). - Coopération, conflits, (M.P. Follett), crise. - Démarche de résolution de conflit. - Implication, motivation, satisfaction et théories associées : ● école des relations humaines ; ● théorie psychosociale ; ● théorie des incitations). - Communication et culture organisationnelle. - Résilience organisationnelle.

4- Le management opérationnel (60 heures)

Sens et portée de l'étude

Au-delà d'une approche analytique des fonctions classiques, il est nécessaire d'appréhender le management opérationnel sous l'angle de sa contribution à la création de valeur. Cela nécessite de repérer les processus et les activités propres à chaque organisation et de présenter les interdépendances entre activités supports et activités principales. Il s'agit de connaître leurs rôles, d'analyser leurs enjeux et d'intégrer les tendances actuelles dans leur fonctionnement, en particulier la transition numérique.

4.1. Comment appréhender le management opérationnel ?

Sens et portée de l'étude

Le management opérationnel est à repositionner avec les autres niveaux du management. Le management opérationnel doit ainsi piloter de nombreuses variables parfois contradictoires : temps, espace, coût, qualité, flexibilité, réactivité, innovation, information, risque. De plus, il s'agit d'intégrer les influences de l'environnement, notamment du numérique sur tous les processus et activités de l'organisation.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Distinguer les approches par fonctions, activités et processus. - Analyser la chaîne de valeur d'une organisation en différenciant les activités principales et les activités de support. - Mettre en évidence les variables à piloter par les managers opérationnels dans une organisation donnée. - Apprécier le degré d'internalisation et d'intégration d'un processus ou d'une fonction dans une organisation donnée.	- Pilotage opérationnel. - Approche par les fonctions, les activités et les processus. - Chaîne de valeur, activités principales, activités de support (M. Porter). - Pilotage, contrôle, confiance, indicateurs de pilotage, tableaux de bord.

4.2 Comment analyser les activités d'une organisation ?

Sens et portée de l'étude

Il s'agit de comprendre les spécificités de chaque activité et leurs contributions à la création de valeur dans les enjeux managériaux actuels. L'importance de chaque activité est fonction du contexte et des facteurs de contingence de l'organisation. Il n'existe pas de hiérarchie préétablie entre les activités d'une organisation.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier et caractériser les activités essentielles pour une organisation donnée. - Expliquer les rôles de chaque activité, leurs évolutions, leurs interdépendances et la contribution aux objectifs et aux enjeux d'une organisation donnée. - Repérer et analyser les moyens et les outils mis en œuvre par chaque activité. - Analyser l'impact du numérique sur toutes les activités de l'organisation. - Identifier les contributions des activités à des problématiques managériales actuelles.	- Marketing et vente : démarche marketing, marketing stratégique, marketing opérationnel, du marketing 1.0 au marketing actuel, spécificités du marketing des services. - Production : organisation et pilotage (du taylorisme aux nouvelles formes d'organisation du travail) ; spécificités de la production de services ; « lean management » ; management de la qualité. - Logistique : gestion des flux et des stocks, « supply chain management ». - Information et communication interne : acteurs de la communication, principaux outils (système d'information, réseau social d'entreprise, cloud). - Recherche et développement : organisation intra et inter organisationnelle, innovation ouverte. - Ressources humaines : recrutement, évolution de carrière, formation, communication, incitation, nouvelles formes d'organisation du travail, rétribution / contribution. - Information et communication externe non commerciale : communication financière, institutionnelle (corporate), communication de crise. - Finance et contrôle de gestion : pilotage de la performance globale, information financière, organisation des activités financières (interne, externe, centre de services partagés) - Problématiques managériales liées à la qualité, aux risques et à l'innovation.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

AXE 4 : COMMUNICATION ET ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

Les unités d'enseignement de « systèmes d'information de gestion » (UE8), de « communication professionnelle » (UE 13), « d'anglais des affaires » (UE 12) et l'unité d'enseignement facultative de LV2 (UE 14) doivent permettre au titulaire du DCG de mieux traiter les informations et les échanges en vue d'une communication professionnelle. Ces unités d'enseignement devront, notamment, permettre le développement de compétences spécifiques :

- produire et communiquer une information fiable et sécurisée ;
- maîtriser les ressources numériques de l'organisation ;
- adapter la communication au contexte ;
- utiliser une documentation ou une application informatique en langue étrangère ;
- produire des méthodes utiles à l'organisation.

UE 8 - SYSTÈME D'INFORMATION DE GESTION

Niveau L : 200 heures – 14 ECTS

1- Le système d'information : description et analyse (30 heures)

–

1.1 Le rôle du système d'information dans les organisations

Sens et portée de l'étude

Le système d'information (SI) d'une organisation permet de collecter, produire, mémoriser et diffuser une information de qualité nécessaire aux acteurs.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Analyser la qualité d'une information. - Repérer et mettre en œuvre des procédures de contrôle de la qualité d'une information. - Mettre en évidence le rôle du système d'information dans une organisation. - Repérer les composantes du système d'information et leur rôle. - Différencier les niveaux du système d'information.	- Critères de qualité de l'information : accessibilité, exactitude, actualité, pertinence, exhaustivité. - Nature et composantes du système d'information : interaction des ressources humaines, technologiques et organisationnelles. - Présentation de l'organisation comme un ensemble de trois sous-systèmes : décisionnel, opérant et d'information. - Rôles opérationnel et stratégique du système d'information. - Les différents niveaux du système d'information : métier, fonctionnel, applicatif, technique.

1.2 La dimension humaine du système d'information

Sens et portée de l'étude

Il s'agit de mettre en évidence le rôle et les responsabilités des différents acteurs du système d'information. Ceux-ci utilisent les informations produites par le SI et participent à leur production. Ils exploitent à cette fin des outils numériques ce qui requiert une mise à jour constante de leurs compétences.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Repérer le rôle des différents acteurs et leurs responsabilités dans le fonctionnement du système d'information. - Participer à l'identification des besoins en compétences numériques.	- Rôles et responsabilités des acteurs : -utilisateurs des progiciels et des applications ; -directeur et gestionnaires des systèmes d'information ; -chefs de projets ; -développeurs d'applications ; -responsable des infrastructures informatiques. - Interaction de la direction des systèmes d'information avec les autres directions de l'organisation. - Les compétences numériques attendues des utilisateurs du système d'information.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

1.3 La dimension technologique du système d'information

Sens et portée de l'étude

L'environnement numérique des organisations s'enrichit de nouveaux outils et devient accessible en dehors de l'organisation. L'utilisateur doit maîtriser son espace numérique de travail afin d'en appréhender les potentialités et les risques. L'appropriation par les différents acteurs de ces technologies et la maîtrise de leurs interactions contribuent à la performance du système d'information et donc de l'organisation.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Maîtriser son espace numérique de travail. - Utiliser des outils numériques et des applications dans un contexte professionnel. - Localiser les ressources. - Se connecter au réseau de manière fiable. - Utiliser les services réseaux présents dans l'espace numérique de travail.	- Les moyens d'accès aux SI : poste de travail fixe ou mobile, tablettes, smartphone, terminaux et autres périphériques. - Localisation des données et des applications. - Les serveurs : principes fonctionnels. - Réseaux publics et privés : internet/ intranet/ extranet. - Modalités d'accès au réseau. - Les services réseaux : l'informatique en nuage, services d'annuaire, de messagerie, Web, transfert de fichiers.

La dimension organisationnelle du système d'information

Sens et portée de l'étude

Il s'agit de comprendre les enjeux de la transition numérique des organisations en tenant compte des dimensions humaines, technologiques ainsi que de l'environnement économique et juridique de l'organisation. Les différents modes d'évolution du SI sont abordés : recours à des solutions internes ou à des prestataires externes.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Collaborer à un diagnostic du système d'information. - Identifier les besoins d'évolution du système d'information. - Justifier les enjeux de la transition numérique d'une organisation. - Analyser un contrat de prestations de services informatiques.	- Internalisation et externalisation du système d'information. - La transition numérique des organisations. - Le rôle des entreprises de services numériques. - Contrats de prestations de services.

2- La structuration et le traitement de l'information dans les organisations (140 heures)

2.1 L'étude des processus de l'organisation

2.1.1. L'approche du système d'information d'une organisation à travers ses processus

Sens et portée de l'étude

L'organisation peut se caractériser par un ensemble de processus métiers soutenus par des processus support, guidés par des processus de pilotage et ayant pour objectif de créer de la valeur.

Le système d'information contribue à la qualité des processus par ses ressources et participe à la coordination entre les acteurs.

L'étude des processus peut conduire à leur reconfiguration lorsque leur contribution à la création de valeur pour l'organisation est remise en cause.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier les processus clés de l'organisation et leurs caractéristiques. - Classer les processus selon leur typologie. - Identifier les acteurs, les activités et les flux d'informations. - Représenter un processus sous forme de schéma de flux et de schéma « événement-résultat ». - Améliorer, enrichir un processus en fonction de	- Notion de processus. - Typologie des processus : opérationnel ou métiers, de support, de pilotage. - Contribution du système d'information à la qualité des processus. - Représentation d'un processus sous forme d'un schéma de flux. - Représentation d'un processus sous forme d'un

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

nouvelles règles de gestion. - Corriger les dysfonctionnements d'un processus.	schéma événements-résultats. - Reconfiguration d'un processus.

2.1.2. Le lien entre processus et bases de données
Sens et portée de l'étude
Les activités des organisations se déroulent selon des processus plus ou moins automatisés. Les données utilisées et produites au cours de ces processus sont stockées dans une base de données accessible aux utilisateurs au travers d'applications et de progiciels.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier les recours à la base de données dans le déroulement des processus. - Identifier les droits attribués aux utilisateurs ou groupes d'utilisateurs sur les objets de la base.	- Prise en compte dans le schéma « évènements résultats » des actions d'un processus sur les tables de la base de données. - Attribution des droits aux utilisateurs ou groupes d'utilisateurs sur les objets de la base en fonction des tâches réalisées par un acteur.

2.2. Les progiciels au service des processus
Sens et portée de l'étude
Le système d'information contribue au bon déroulement des processus en fournissant un support sous la forme d'applications informatiques, de logiciels ou de progiciels. Leur connaissance et maîtrise concourent directement à la qualité de l'information produite et communiquée dans et hors de l'organisation. Ces outils permettent en outre d'assurer la traçabilité des opérations réalisées au sein des flux de travail (workflows).

Compétences attendues	Savoirs associés
- Utiliser un progiciel pour participer aux processus de l'organisation. - Identifier les paramètres à vérifier ou à modifier dans les progiciels. - Interpréter et modifier un flux de travail (*workflow*). - Vérifier et exploiter la trace des opérations réalisées.	- Progiciels métier : fonctionnalités, paramétrage, utilisation. - Progiciels de gestion intégrés : fonctionnalités, paramétrage, utilisation. - Flux de travail (workflow). - Traçabilité des opérations.

2.3. Les bases de données
2.3.1 L'organisation d'une base de données
Sens et portée de l'étude
Une base de données relationnelle est un ensemble structuré de données accessibles via un système de gestion de base de données relationnelle (SGBDR). Elle est créée pour répondre aux besoins spécifiques d'une organisation et pour être partagée entre plusieurs applications, utilisateurs ou groupes d'utilisateurs. C'est une composante essentielle du système d'information de l'organisation.
La structure de la base de données est représentée sous la forme d'un schéma relationnel qui permet de mettre en évidence les relations entre les données.
Le champ de l'étude consiste à interpréter, à vérifier et à enrichir le schéma relationnel décrivant une base de données.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Interpréter un schéma relationnel. - Vérifier les règles du modèle relationnel. - Adapter un schéma relationnel à un besoin d'évolution d'une base de données.	- Collecte et sélection des données. - Dépendances fonctionnelles. - Modèle relationnel. - Normalisation des relations et schéma relationnel.

2.3.2 La manipulation des données de la base
Sens et portée de l'étude
Le système d'information doit fournir aux acteurs de l'organisation les moyens d'obtenir les informations dont ils ont besoin en s'assurant de leur actualité, de leur pertinence et de leur intégrité.
L'interrogation et la mise à jour de la base de données sont réalisées à l'aide du langage de requête SQL.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

Compétences attendues	Savoirs associés
- Écrire des requêtes d'extraction de données en réponse à un besoin d'information. - Écrire des requêtes de mise à jour de données. - Implémenter un schéma relationnel dans un SGBDR. - Extraire ou importer des informations d'une base de données.	- Systèmes de gestion de bases de données relationnelles : tables et requêtes SQL. - Requêtes : projection, sélection, jointure, tri, regroupements, restriction sur les groupes, sous-requêtes, utilisation de fonctions. - Requêtes de mise à jour des données de la base. - Mise en place d'une contrainte d'intégrité référentielle. - Importation et exportation de données.

2.4. La maîtrise du tableur

2.4.1 L'automatisation de la résolution des problèmes de gestion

Sens et portée de l'étude

Le tableur est un outil de productivité qui facilite la résolution de problèmes de gestion.
Sa connaissance par les professionnels de la gestion est indispensable puisqu'il permet d'automatiser des calculs répétitifs et de construire des indicateurs financiers ou de gestion.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Automatiser des calculs en écrivant des formules. - Concevoir et modifier la structure d'un modèle de feuille de calcul. - Contrôler l'adéquation entre le contexte d'un problème de gestion et le modèle créé. - Mettre en place l'ergonomie d'une feuille de calcul.	- Découverte du tableur : le classeur, la feuille de calcul, la cellule et les types de données. - Formules utilisant des fonctions logiques, de calculs appliqués aux nombres et aux dates, de recherche d'informations, et de manipulation de texte. - Éléments d'ergonomie (formatage des cellules, gestion de l'affichage, validation des données, formatage conditionnel et gestion des erreurs).

2.4.2. L'outil d'aide à la décision

Sens et portée de l'étude
Le tableur permet aux décideurs des organisations d'élaborer des modèles de calcul et de simulation. Il est utilisé dans le processus de prise de décision afin de retraiter, de consolider, de synthétiser et d'analyser, un grand nombre d'informations généralement issues des extractions des bases de données.
Une analyse périodique de données, un traitement répétitif, une mise en page spécifique ou une procédure peuvent également être automatisés grâce à une macro-commande.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Construire des modèles utiles pour la prise de décision. - Produire des tableaux ou des graphiques de synthèse des données pertinents. - Utiliser une macro-commande. - Échanger des données entre applications.	- Tableaux et graphiques. - Opérations de tris croisés. - Agrégation et synthèse des données. - Macro-fonctions et fonctions personnalisées. - Exportation et importation de données.

2.4.3. L'audit d'une feuille de calcul

Sens et portée de l'étude
La conception d'un modèle de feuille de calcul nécessite de contrôler les formules, de vérifier les résultats et d'évaluer leur pertinence afin de produire une information fiable répondant aux besoins de l'utilisateur. Il est nécessaire de sécuriser les éléments d'un classeur afin de garantir la confidentialité et l'intégrité des données qu'il contient.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Exploiter les outils de contrôle des formules implémentées. - Concevoir des formules de contrôle de cohérence. - Concevoir un jeu d'essai de données afin de contrôler la vraisemblance des résultats produits par les formules	- Outils d'audit du tableur. - Contrôle de la confidentialité et de l'intégrité des données d'une feuille de calcul. - Elément de sécurité de la feuille de calcul (protection de la feuille de calcul).

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

d'une feuille de calcul. - Sécuriser le classeur, la feuille de calcul.	

2.4.4. La programmation au service du tableur
Sens et portée de l'étude
Un programme est une suite finie et non ambiguë d'instructions à exécuter afin d'obtenir un résultat à partir de données fournies.
La pratique de la programmation permet d'acquérir la méthode et la rigueur exigées pour résoudre un problème de gestion. Elle prend la forme d'écriture de fonctions ou de procédures utilisables à partir d'une feuille de calcul en utilisant, par exemple, le langage de programmation Visual Basic pour Application.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Interpréter un programme répondant à un problème de gestion. - Rédiger ou compléter le code d'une fonction ou d'une procédure. - Corriger ou modifier un programme afin de l'adapter à un nouveau problème de gestion. - Enregistrer une macro commande.	- La programmation au sein d'un tableur. - Le modèle d'objets associé à un tableur. - Les familles d'instruction : ● affectation d'objets, de variables et de paramètres ; ● instructions d'entrée, de calcul, de cumul et de sortie ; ● tests (structures alternatives) simples et imbriqués ; ● boucles (structures itératives). - Les fonctions. - Les procédures.

3- La sécurité et la fiabilité des systèmes d'information à l'ère de la communication numérique (30 heures)

3.1. Les aspects réglementaires sur l'utilisation des données et des logiciels

Sens et portée de l'étude :
La collecte et le traitement des données par les organisations font l'objet d'une attention croissante de la part du législateur. Des organismes de contrôle français et internationaux veillent à l'application des lois et règlements qui concernent les libertés des personnes, le contenu et la sécurité des données, les obligations des responsables des traitements. Les différents acteurs doivent connaître les principaux textes réglementant l'utilisation des données au sein de l'organisation. L'utilisateur doit être sensibilisé aux droits et obligations relatifs aux différents types de licences de logiciels utilisées.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier dans le système d'information les données assujetties à réglementation. - Vérifier la mise en œuvre des principaux textes réglementaires sur l'utilisation et la conservation des données. - Identifier les principales catégories de licences de logiciels.	- La législation réglementant l'utilisation des données : ● rôle de l'autorité nationale de protection des données ; ● caractéristiques des données soumises à la législation ; ● obligations du responsable des traitements ; ● droits des personnes dont les données sont collectées. - Les différentes catégories de licences de logiciels.

3.2. La sécurité du système d'information

Sens et portée de l'étude
Les données constituent une ressource vitale pour les organisations, tant au plan opérationnel pour la gestion de ses processus, qu'au niveau stratégique pour la prise de décision. Dans ce contexte, la sécurisation du système d'information est un enjeu de premier plan.
Chaque acteur au sein du SI doit connaître et mettre en œuvre les règles de base de la sécurité informatique (physique et logique), notamment les accès aux réseaux et l'utilisation d'internet.
La politique de sécurité est abordée dans ses dimensions humaine, organisationnelle et technologique.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier et hiérarchiser les principaux risques liés à la	- Critères de la sécurité des systèmes d'information

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

sécurité du SI. - Identifier les mesures de protection à mettre en place. - Appliquer les procédures de sécurité. - Analyser la fiabilité des procédures et des traitements - Prendre en compte la dimension humaine dans la gestion des risques.	(disponibilité, intégrité/inaltérabilité, confidentialité, traçabilité, imputabilité et non répudiation). - Risques, menaces, vulnérabilités. - Responsabilité de la sécurité du SI. - Le rôle du facteur humain dans la sécurité du système d'information. - Outils et procédures de protection, de sauvegarde et de restauration de données.

3.3. Les échanges des données

Sens et portée de l'étude

Les nouvelles technologies ont permis de faciliter la communication entre les individus comme entre les organisations.

Cette communication, très majoritairement numérique, se traduit par une interconnexion croissante des systèmes d'information. Elle est rendue possible par la normalisation des protocoles à l'échelle mondiale, elle requiert l'interopérabilité des systèmes et des données tout en maintenant la sécurité des échanges.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Analyser les différents formats d'échange de documents et apprécier leur interopérabilité. - Caractériser et apprécier une procédure d'échange de données informatisées. - Justifier le recours à la signature électronique et au certificat numérique. - Caractériser et exploiter les fichiers d'échange de données exigés par la législation en vigueur.	- Interopérabilité des données. - Procédures d'échanges dématérialisées. - Langage à balises d'échange de données de gestion. - Principes et techniques de la signature électronique et du certificat numérique. - Documents électroniques légaux (factures, bulletins de salaire…).

UE 13 - COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Niveau L : 60 heures – 12 ECTS

Cette unité d'enseignement vise à préparer l'insertion professionnelle des futurs diplômés. Elle repose à la fois sur :

- l'acquisition de méthodes de communication professionnelle écrite ou orale ;
- la mise en pratique de ces méthodes au travers d'un stage ;
- la prise de connaissance de la réalité des relations professionnelles dans les domaines étudiés au sein des unités composant le DCG ;
- la rédaction d'un rapport lié à ce stage ;
- la soutenance de ce rapport.

–

1- L'information (20 heures)

Sens et portée de l'étude

Présenter les moyens d'acquisition et d'actualisation de l'information, en considérant la nature et la qualité des informations recherchées ainsi que le contexte dans lequel s'inscrit cette recherche.

1.1. La recherche d'informations

Compétences attendues	Savoirs associés

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier les besoins d'informations. - Répertorier les principales sources documentaires. -Évaluer la qualité d'une source documentaire. - Utiliser un outil de recherche d'informations.	- Identification du besoin d'information : objectifs, contraintes techniques, financières et temporelles. - Nature et type des informations recherchées. - Caractéristiques des sources d'information et de leurs modes d'accès : documents et fichiers internes à l'organisation, bibliothèques, centres de documentation, banques de données, sites. - Critères de sélection d'une source documentaire : pertinence, fiabilité, coût et délai d'obtention des informations. - Outils de recherche de l'espace numérique de travail : mots clés, filtres, moteurs et annuaires de recherche.

1.2. La veille informationnelle

Compétences attendues	Savoirs associés
- Mettre en œuvre des outils numériques de veille informationnelle. - Constituer et actualiser une documentation professionnelle.	- Objectifs et champ d'application de la veille. - Outils numériques de veille informationnelle.

2- La communication et le travail collaboratif (40 heures)

2.1 Les caractéristiques et enjeux d'une communication professionnelle

Sens et portée de l'étude

Il s'agit d'identifier les enjeux et les critères d'une communication professionnelle de qualité.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier les enjeux de la communication professionnelle d'une organisation. - Évaluer la qualité d'une communication professionnelle.	- Définition de la communication. - Composantes de la communication. - Objectifs de la communication. - Critères de qualité d'une communication professionnelle. - Stratégies d'argumentation.

2.2. Les supports de la communication

Sens et portée de l'étude

La communication est essentielle dans les relations professionnelles et doit obéir à un ensemble de règles et de bonnes pratiques pour en assurer l'efficacité.

2.2.1 La communication écrite professionnelle (fond et forme)

Compétences attendues	Savoirs associés
- Produire des écrits professionnels internes à l'organisation ou dans le cadre des relations avec les partenaires. - Utiliser les écrits professionnels en fonction du contexte. - Communiquer sur un réseau social professionnel.	- Typologies des documents : lettre, courriel, compte-rendu, rapport, procès-verbal, note de synthèse, lettre de motivation, CV, diaporama. - Conception, rédaction et présentation des écrits professionnels à l'aide d'outils adaptés. - Règles et bonnes pratiques dans la production et l'utilisation des écrits professionnels. - Règles et bonnes pratiques dans l'usage des réseaux sociaux professionnels.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

2.2.2. La communication orale professionnelle (fond et forme)

Compétences attendues	Savoirs associés
- Argumenter à l'oral. - Réaliser une présentation en utilisant un support numérique. - Se présenter (lors d'un entretien d'embauche ou lors d'échange avec un ou des partenaires). - Adapter sa communication au partenaire. - Gérer son temps de parole. - Respecter les codes de bonne conduite.	- Techniques orales et argumentatives d'un exposé, d'une conférence ou d'une soutenance : - organisation du discours, - gestion du temps, de l'espace, du corps, de l'auditoire, - traitement des questions posées. - Utilisation d'outils d'aide à la présentation. - Codes de bonne conduite.

2.3 Le partage et l'échange d'informations

Sens et portée de l'étude

Partage et échange d'informations s'effectuent dans un cadre organisé et réglementé afin de mettre à la disposition de chacun des acteurs les informations nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Collaborer au sein d'un processus de production d'informations professionnelles. - Participer à une communication collaborative. - Partager des informations professionnelles. - Respecter les règles d'utilisation et de diffusion des productions existantes.	- Outils de travail collaboratif. - Confidentialité et loyauté dans les échanges et les productions. - Plagiat, droit de copie.

3 – Le stage (8 semaines minimum)

Le stage (ou l'activité professionnelle servant de référence) doit être accompli dans un cabinet d'expertise comptable ou dans les services comptables et financiers d'une entreprise, d'une collectivité publique ou d'une association. La durée du stage est d'au moins 8 semaines.

Le stage a pour but :

- de permettre au candidat de prendre contact avec le monde professionnel ;
- d'observer le fonctionnement d'une organisation et de le rapprocher des connaissances acquises au travers des programmes des différentes unités d'enseignement et actualisées notamment par le biais d'une veille informationnelle.
- d'appliquer les concepts et les méthodes décrites dans les parties 1 et 2 du programme de cette unité d'enseignement.

À l'issue du stage, le candidat doit produire un rapport comprenant les éléments suivants:

- l'attestation de (ou des) l'employeur certifiant la période et le lieu de stage (ou d'activité professionnelle) servant de référence au rapport ainsi que la nature des missions confiées ;
- une partie de 10 pages au maximum présentant une organisation dans laquelle s'est effectué le stage (ou l'activité professionnelle) et un processus. Cette partie devra décrire :
  - - l'activité de l'organisation (4 pages maximum) ;
  - - la présentation et l'analyse d'un processus auquel le candidat a participé, mentionnant le (ou les) logiciel(s) professionnel(s) mobilisé(s) au cours de ce processus en présentant son intérêt et en justifiant la mobilisation du (ou des) logiciel(s) professionnel(s) ou d'une base de données (6 pages maximum) ;
- une partie structurée, qui fera l'objet de la soutenance, de 30 pages au maximum (hors annexes et bibliographie) développant un sujet directement en rapport avec les observations effectuées par le stagiaire et permettant au candidat de faire preuve de réflexion et d'analyse critique.

UE 12 - ANGLAIS DES AFFAIRES

Niveau L : 150 heures – 14 ECTS

Les compétences attendues :

- Comprendre et commenter, en anglais, des documents de la vie des affaires tels que des textes, graphiques, et tableaux tirés de revues ou d'un rapport annuel d'entreprise ;
- Rédiger une note de synthèse en français ou en anglais, à partir de documents en anglais concernant les thèmes ci-dessous ;

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

- Rédiger en anglais un document de travail.

Les thèmes :

1- L'ENTREPRISE

L'organisation d'une entreprise.
La révolution numérique.
L'entreprise citoyenne.
Stratégie et compétitivité d'une entreprise.
L'économie sociale et solidaire.
Conditions de travail et dialogue social.
Communication et culture d'entreprise.

2- QUESTIONS D'ÉCONOMIE

Les énergies.
La concurrence et la loi.
La mondialisation.
Les principaux espaces économiques régionaux.
Les pays émergents.
La protection sociale, l'évolution de la démographie.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/